

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 f. — 6 mois, 16 f. — Un an, 30 f.
Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 f. 75 c.

N^o 67. VOL. III. — SAMEDI 8 JUIN 1844.
Bureaux, rue de Selze, 53.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 f. — 6 mois, 17 f. — Un an, 33 f.
pour l'Étranger, — 40 — 80 — 40

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. Portrait de S. M. Nicolas I^{er}, empereur de Russie. — Théâtres. Théâtre-Français: Le Mari à la campagne; Variétés: le Chevalier de Grignon. — **Lourrier de Paris.** M. de Montevideo Tagliani dans la Sylphide. — Exposition des produits de l'industrie. (Les articles). Éclairage; Produits divers. Congrès-Intérieur, glorieux des familles; Fragment d'un Lustre à Gaz, par M. Lacourrière; Cadre et Bas-Relief en chaux imperméable, par M. Marquis de Aguirre; Garniture de cheminée en bronze doré, par M. Rodet; Lampes par M. M. Joanne et Dehennault. — **Académie des Sciences.** Compte rendu. Sciences médicales. (Suite et fin.). — **La Fête-Dieu à Aix et le roi Brue d'Anjou.** Dix-huit Gravures. — **Le Dérailleur des Locomotives Voyageurs,** roman par M. XXX. (Suite et fin.). — **La police correctionnelle de Paris.** Un Vagabond; Costume d'un jeune détenu; un Bon rompu; le faux Baron; le faux Paralytique; Vol à l'Américain; Vol au Bonjour; Vol à la Titre. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Notes.** Voiture nouvelle. Caltèche à grandes guides. — **Problème d'Échecs.** — **Cartonnage,** par M. Lacoste. *Décidément, je ne suis pas dans une belle position.* — **Météorologie.** — **Rebus.**

Histoire de la Semaine.

L'empereur Nicolas a subitement quitté sa capitale le 21 mai. Avant que Saint-Petersbourg eût trouvé l'explication de ce brusque départ et eût connu le but véritable de ce voyage, avant même que nous pussions en être directement informés à Paris, nous apprîmes par les journaux de la Hollande que le czar avait traversé Berlin et La Haye, et s'était embarqué le 31 pour l'Angleterre. Le baron de Brunow est allé recevoir son souverain à son débarquement à Woolwich. De grands préparatifs ont été improvisés à Buckingham-Palace et à Windsor pour une réception dont les feuilles anglaises célèbrent d'avance la magnificence et la splendeur. Le roi de Saxe avait précédé à Londres l'empereur de Russie. Il semblerait que Sa Majesté saxonne ignorait qu'elle dût se rencontrer avec ce monarque, car un hal au profit des réfugiés polonais ayant été organisé à Londres et fixé depuis un certain temps au 10 juin, le roi de Saxe, auquel une grande fête devait être donnée ce même jour par le comte de Willon, s'est prêté à ce qu'elle fut remise pour le autre en rien à la souscription des réfugiés. Quand l'arrivée du czar a été annoncée, les dames patronnesses se sont réunies pour débattre sur l'ajournement du hal polonais à une époque ultérieure; mais il a été décidé qu'il aurait lieu néanmoins le 10 juin, et que la cour et la ville pourraient ainsi en même temps, et au besoin chacune de leur côté, fêter le vainqueur et sympathiser avec les vaincus. Du reste, la visite de l'empereur Nicolas n'occupe pas seulement la fashion et les curieux de Londres. Les diplomates trouvent à ce fait toutes les proportions d'un événement. Sans doute d'autres fêtes connues se sont mises en route dans ce même mois de mai; mais le roi des Belges, le roi de Saxe, le roi de Bavière, ont le privilège de pouvoir quitter leurs sujets et leurs États sans que l'Europe s'en émeuve beaucoup. Les démarches de l'empereur de Russie donnent plus à penser, et les chancelleries, parodiant le mot de Vestris, se disent: « Que de choses dans une visite! »

Si celle-ci est de nature à faire songer nos gouvernants, elle ne doit pas du moins détourner notre attention de ce qui s'est passé chez nous cette semaine. Notre derrier bulletin a laissé M. le ministre des affaires étrangères occupant vendredi dernier la tribune de la chambre des députés, et cherchant à détruire l'effet que M. Thiers avait produit dans la séance précédente. M. Guizot a été éloquent et habile. Il s'est attaché à prouver que la conduite qu'il a tenue lui était toute tracée, lui étant imposée par le traité avec l'Autriche, signé par l'ordre du président du cabinet du 1^{er} mars. Les termes, en effet, un peu ambigus de l'article 4 de ce traité, commentés d'une certaine façon, pouvaient se prêter à faire croire

qu'en l'écrivant on n'avait rien voulu dire, et que l'indépendance de la république de l'Uruguay, quoique stipulée, était laissée à la merci d'une guerre qu'il était loisible au président de Buenos-Ayres, non pas même de reprendre plus tard, mais de continuer immédiatement. M. Thiers est remonté à la tribune; et, muni de documents officiels, armé notamment du procès-verbal de conférences dressé par le signataire du traité, M. l'amiral Mackau, aujourd'hui ministre de la ma-

comme l'humanité nous impose le devoir d'entendre la voix de nos compatriotes de Montevideo. M. Thiers avait été rarement plus patriotique en même temps que plus énergique. Nous dirions qu'il a entraîné la Chambre entière, s'il n'avait rencontré quelques interrupteurs, dont les contradictions lui ont fourni plusieurs beaux mouvements d'éloquence. Il a vu et il a dit que le sentiment manifeste de la Chambre devait le rassurer et lui suffire; que le ministère ne s'y méprendrait pas; qu'il comprendrait dans cette occasion, comme dans celle du droit de visite, qu'il y avait un parti meilleur à prendre que celui qu'il avait précédemment adopté. M. Guizot a cru ne pas devoir contredire ces paroles; il s'est engagé à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer les personnes, les propriétés et les droits des Français établis à Montevideo. Nous ne saurions donc croire à la nouvelle que le *Times* donnait pendant que cet engagement se prenait à notre tribune: « L'amiral français Lainé est arrivé, dit cette feuille, le 23 février, à Montevideo. On annonçait que ses instructions étaient d'insister sur le désarmement des Français. »



(Nicolas I^{er}, empereur de Russie.)

rine, il a déterminé le véritable sens de cet article 4, et prouvé toute la portée qu'il avait. Il a montré qu'alors qu'on faisait entendre la menace au président Russe, et qu'on l'amenait à une satisfaction, la France n'avait à faire valoir contre Buenos-Ayres que pour deux millions de réclama-tions; que, depuis cette époque, et au mépris du traité, le chiffre de celles que nous avions à exercer se monte à dix millions. Nos intérêts et notre dignité nous font donc, à ses yeux, une loi de mettre un terme aux exactions de l'Autriche,

présument bien insuffisantes et évidemment doublement ruineuses, si l'on se croyait forcé d'en entretenir toujours, comme on *cas*, des relais de poste à côté d'élus, et de le faire aux dépens de l'Etat; que les conseils municipaux des villes qui avaient adopté l'éclairage au gaz n'avaient pas cru devoir pousser la précaution jusqu'à continuer à entretenir les réverbères. D'autres opposants à la mesure ont fait observer que le gouvernement devait, s'il entrait dans un pareil système, le mettre franchement aux voix et demander, sauf à se

La discussion des crédits supplémentaires, à laquelle cette mémorable lutte oratoire avait servi d'ouverture, a ensuite paisiblement et solitairement suivi son cours. Après des émotions aussi vives, une attention aussi soutenue, les chiffres amoncelés promettent la fatigue, et on les vote par ennui et pour en finir. Cependant un débat et une lutte se sont engagés à l'occasion d'une somme demandée par le ministre des finances pour être employée par lui en subventions et indemnités aux maîtres de postes dont l'établissement des chemins de fer a pu rendre la position difficile. On a fait observer d'un côté que l'Etat, après s'être imposé d'aussi grands sacrifices que ceux que met à sa charge la loi de 1842, et après avoir établi le réseau de fer, doit se regarder comme dispensé d'en consentir de nouveaux pour le maintien des relais de poste; que les voies nouvelles de communication seraient devenues inutilement doublées, si l'on se croyait forcé d'en entretenir toujours, comme on *cas*, des relais de poste à côté d'élus, et de le faire aux dépens de l'Etat; que les conseils municipaux des villes qui avaient adopté l'éclairage au gaz n'avaient pas cru devoir pousser la précaution jusqu'à continuer à entretenir les réverbères. D'autres opposants à la mesure ont fait observer que le gouvernement devait, s'il entrait dans un pareil système, le mettre franchement aux voix et demander, sauf à se

la voir refuser, la somme nécessaire pour l'entretien de tous les relâchés; mais que s'engager et engager la Chambre dans une dépense insupportable d'abord et votée à titre de secours individuels, c'était au trancher la question sans la mettre en délibération, ou, si l'on n'avait pas d'arrière-pensée, prendre une mesure évidemment insuffisante et qui ne donnerait lieu qu'à des actes de favoritisme impropres à assurer le bien du service. L'allocation a été rejetée malgré l'insistance de M. le ministre des finances. — La discussion s'est ouverte ensuite sur les crédits demandés pour l'Algérie. La solidité qu'a prise depuis deux ans notre établissement en Afrique a ramené au maintien de l'occupation beaucoup de députés qui jusque-là s'y étaient montrés opposés; aussi la commission proposait-elle sans conteste l'adoption de toutes les demandes. Elle s'était bornée à proposer une seule réduction de 10,000 fr. sur les travaux du génie; c'était une sorte de critique du parti que le gouvernement général avait adopté de faire établir cinq postes fortifiés sur la limite qui sépare le Tell du Sahara algérien. Cette extension de notre domination, cette occupation de l'intégralité de la régence, avait effrayé quelques esprits. Mais la considération que c'est là la terre nourrice de toute cette partie de l'Afrique, que c'est là que les tribus du sud sont forcées, pour vivre, de venir chercher leurs céréales, et que, par conséquent, le dominateur du Tell est maître du Sahara algérien, en a touché beaucoup d'autres. Toutefois il a été évident que la guerre pour la guerre n'était, dans la Chambre, approuvée par personne, et que l'expédition faite récemment, sans aucune bonne raison, contre les Kabyles, était désapprouvée par la majorité et compromettait même le maintien des cinq postes mis en cause, bien qu'il n'y eût nulle connexité entre les deux questions. Cette disposition a été plus manifeste encore quand M. le ministre de la guerre, qui croyait par là déterminer la Chambre à ne pas compter, est venu lui annoncer que nous étions menacés d'une prise d'armes par les tribus fanatiques du Maroc, voisines de nos frontières. On n'a vu la que des hostilités maladroitement provoquées, et l'on crant d'encourager par un vote des expéditions et des provocations nouvelles. Ainsi s'est trouvée confirmée, par M. le président du conseil lui-même, le bruit qui circulait depuis plusieurs jours que le commandant du Maroc avait préché contre nous la guerre. Abd-el-Kader a soulevé, sur le territoire de la Chambre, les tribus assez indépendantes. Ce mouvement a irrité l'empereur, qui a eu devoir s'y associer et se mettre à sa tête. Une partie de notre escadre d'évolution, qui se trouvait aux îles d'Hyères, a reçu l'ordre de se rendre en vue des côtes du Maroc. Cette démonstration plaira fort à l'Espagne, qui a fait vengeance de la mort de son consul; elle soulève nous, dit-on, à l'Angleterre, qui craint toujours de voir, par suite d'une conquête, s'élever sur la côte d'Afrique un pendant à Gibraltar, et qui a ordonné à son ambassadeur d'échanger à ce sujet une note avec notre ministre des affaires étrangères. — Une autre bien triste nouvelle nous est également parvenue. La citadelle de Biskara a été surprise par le kalif d'Abd-el-Kader. Voici les détails de ce cruel événement. Pendant notre séjour à Biskara, il avait été décidé que le bataillon turc garderait provisoirement cette nouvelle conquête; le commandant Thomas avait été chargé d'y organiser une troupe de 500 indigènes. Il termina cette affaire en un mois, et répartit avec son bataillon. Biskara avait alors une garnison ainsi composée: un lieutenant du bataillon turc, M. Pelgand, commandant supérieur; un sous-lieutenant, M. Crochard; un chirurgien, sous-officier, M. Aréolin; le sergent-major Pelisse, le fourrier Fischer, un brigadier d'artillerie et deux artilleurs; enfin, deux soldats d'administration. Avec ces dix Français se trouvait une jeune fille de dix-neuf ans, Mariame Morati, dont le père est sergent au 2^e de ligne. Le nombre des soldats indigènes était d'environ 50, dont une quarantaine seulement appartenait au bataillon turc des tirailleurs de Constantine, et étaient d'anciens soldats. Les autres étaient des hommes recrutés dans le pays même, et la plupart d'entre eux avaient déserté le bataillon régulier du kalif d'Abd-el-Kader, après la journée de Mehomché; quelques autres étaient des gens de Sidi-Okbah. Le kalif d'Abd-el-Kader, dans la famille duquel la charge de cheik de Sidi-Okbah est héréditaire, nous sans peine des intrigues avec des hommes qui lui avaient longtemps obéi et dont plusieurs lui étaient particulièrement attachés. Une nuit que les principaux postes de la Casbah étaient occupés par ses adhérents, il se présenta avec un petit nombre d'hommes (c'était dans la nuit du 12 au 13, à deux heures du matin), et il fut introduit aussitôt, ainsi que cela avait été arrangé depuis plusieurs jours. Le premier acte des traités fut de se porter sur les officiers français; tous furent assassinés au milieu du sommeil. Le chef de poste de Pelisse, arabe au moment qu'il alors est venu, parvint à s'échapper. Les trois indigènes, Fischer, et même que la jeune Mariame Morati. Les autres Français et quelques indigènes restés fidèles et qui se défendirent, succombèrent dans une lutte trop inégale. On s'en qu'à cette horreur, la jeune fille avait, à force de larmes et de prières, obtenu de faire enterrer les trois officiers. Elle-même les entoura du linceul, et les artilleurs creusèrent les fosses. Le sergent-major Pelisse s'était sauvé à Tougla, pendule dévouée au cheik El-Arab, on lui demanda en secret, de lui, il fit savoir l'affaire nouvelle à Betna. M. le duc d'Alméida prévenu se mit en marche, et quand il est entré à Biskara, il a trouvé le brave Pelisse maître de la Casbah, qu'il avait occupée avec quelques hommes qu'il avait fait rentrer dans le devoir. On a retrouvé une grande partie des approvisionnements en vivres, mais tout le matériel, 500 fusils, 70,000 cartouches, 10 fusils de rempart, deux mortiers avec leurs approvisionnements, tout le magasin d'indulgences et 78,000 fr., avaient été enlevés par l'ennemi. Les trois artilleurs ont été emmenés pour servir les mortiers. La jeune fille, Mariame Morati, a été également forcée de suivre. Le prince a rétabli l'ordre dans la ville. La justice militaire va prononcer sur le sort des rebelles saisis.

La Chambre, comme nous l'avions annoncé, s'est une appelée jeudi à prononcer sur la validité de l'élection de M. Charles Lafitte par le collège électoral de Louviers. Le bureau chargé de la vérification avait, par l'organe de son rapporteur, conclu à l'annulation. M. Charles Lafitte a demandé la parole, et il est venu lire, en son nom et au nom des électeurs qui l'ont jugé digne de le représenter, un factum dans lequel se trouvaient plusieurs passages dont celui-ci peut faire apprécier la convenance et la dignité: « Attendu, y est-il dit, que le collège de Louviers ne peut être, plus que les autres collèges de France, privé du droit de choisir son représentant, quand même il serait privé qu'il a manqué à ses devoirs en trahissant de son vote. » La Chambre a trouvé que le cynisme était poussé à son point, et sur des réclamations faites de tous les bancs, M. Lafitte a été rappelé à l'ordre par le président. Après cette incroyable allocation, la Chambre a voté sur l'élection, et les conclusions du rapporteur ont été adoptées à une très-grande majorité.

La cour de Dublin a rendu son jugement contre O'Connell et ses coaccusés. La condamnation, pour être prévue, n'en a pas causé une moindre impression. Le juge Burton, en prononçant l'arrêt, n'a pu dissimuler son émotion, qui lui valut d'être amèrement tourné en ridicule par le *Times*. Tout autre cependant qu'un organe du ministère de sir Robert Peel doit comprendre qu'il puisse coûter à un magistrat de prononcer une peine d'une année d'emprisonnement contre un vieillard considéré et respectable, de lui voir infliger une amende de 50,000 francs, et l'obligation de fournir caution, jusqu'à concurrence de 250,000 autres francs, de ses dispositions pacifiques pendant sept ans, ce qui est, comme on l'a fait observer, un équivalent honnête de la surveillance de la haute police. Lorsqu'on songe que ce procès n'a été qu'un procès de tendance, et qu'on n'a trouvé à reprocher aux accusés aucun acte incriminable en particulier, mais qu'on leur a fait un crime d'un ensemble d'actes et de paroles innocentes isolément; quand on se rappelle que les catholiques se sont trouvés exclus du jury, qui est devenu par là une commission et a cessé d'être la justice du pays; quand on veut d'entendre déclarer que les jurés ne seraient pas suspensifs, et que la sentence, bien que pouvant être cassée, serait immédiatement exécutée, il est bien permis à un honnête homme d'être ému; nous disons plus: il a dû l'être. Aussi, quand O'Connell a protesté, en déclarant que justice ne lui avait pas été rendue, les juges ont baissé la tête, et la salle des séances a retenti des applaudissements du barreau et du peuple. O'Connell et les autres accusés, condamnés tous à neuf mois, et à des amendes et cautions beaucoup moins fortes que celles du principal et illustre condamné, ont été immédiatement conduits, par le haut shérif, dans la prison de South-Circular-Road. Avant de passer le seuil du pénitencier, O'Connell avait signé une proclamation au peuple d'Irlande. Le ton de ce manifeste témoigne de l'autorité qu'il se sent et qu'il exerce sur la nation, autorité que ne fera qu'accroître le jugement odieux dont il est victime. « La sentence est rendue, dit O'Connell à ses concitoyens, mais j'ai interjeté appel. L'appel est devant la chambre des lords, et il y a tout espoir de succès. Ainsi, paix et tranquillité; qu'il n'y ait ni bruit, ni tumulte, ni violence. Voilà la crise où le peuple montrera s'il n'obéit ou non. Toute personne qui violerait la loi, porterait atteinte à la liberté des personnes ou des propriétés, enfreindrait mon ordre et serait mon ennemi ainsi que l'ennemi de la plus redoutable de l'Irlande. Les Irlandais modérés, hommes religieux, ont, jusqu'à ce jour, obéi à ces ordres, et se sont tenus tranquilles. Chaque sergent chez soi, que les femmes et les enfants restent chez eux, n'encombrent pas les rues, et que personne surtout ne s'approche de l'enceinte du palais. Maintenant, peuple de Dublin et d'Irlande, je salue, et le monde saura si vous m'aimez et me respectez. Témoignez-moi votre amour et votre estime par votre obéissance à la loi, votre conduite paisible, et en vous abstenant de toute violence. Paix, ordre, tranquillité; restez en paix, et la cause du rappel triomphera! » Voilà, certes, un bien fier langage; mais le ministère anglais, par ses persécutions, a donné à O'Connell assez de puissance pour le tenir, et au peuple irlandais assez de fana-tisme pour l'entendre, et nous l'espérons, pour y obéir. — Nous avons annoncé qu'un renfort considérable de troupes anglaises avait été envoyé dans l'île de Guernesey. On ignorait jusqu'ici la cause de ce débarquement de forces. A en croire le *Guernesey-Star*, le cabinet anglais aurait été tout simplement l'objet d'une mystification. « Un ministre protestant, M. Dobrée, dit cette femme, avait reçu chez lui un nommé Moulin, qui mourut subitement le 15 mai. M. Dobrée eut des soupçons d'empoisonnement, et il alla communiquer au gouvernement que M. Moulin lui avait révélé que lui et ses collègues avaient été emmenés par un complot pour tirer un coup de feu sur le gouvernement à la première revue des troupes, et qu'il était probable que, devenu suspect aux autres conspirateurs, M. Moulin avait été empoisonné. Le gouvernement Napier crut tout ce que lui dit le révérend M. Dobrée, et il demanda aussitôt dans une dépêche au ministre l'ordre d'examiner le cadavre. Sans doute qu'il ajouta aussi quelques détails sur la révélation du complot; car on sait la précipitation avec laquelle le gouvernement expédia 600 hommes dans l'île. La crédulité du général Napier est déplorable, car les habitants de Guernesey sont certainement les plus tranquilles du globe, et ne pensent nullement à ôter la vie à qui que ce soit. » Dans la chambre des communes, le ministre de l'intérieur, sir J. Graham, auquel il en eût coûté sans doute de convenir que le gouvernement avait été dupe d'une mystification, a déclaré que cet envoi de troupes avait eu lieu par simple d'excitation tenant à des causes locales. Mais, à cet égard, le gouvernement n'a pas d'approbations sérieuses. Les lecteurs du *Guernesey-Star* le croiront aisément.

Les dernières nouvelles de l'Inde, en date du 1^{er} mai, n'offrent à signaler que le meurtre de Sudej-Singh, venu à

Lahore sur la foi de troupes jusque-là séditeuses, que son oncle Hira-Singh avait secrètement reconquis à son autorité, et que celui-ci lui avait proposés pour garde, afin de lui inspirer toute confiance. Sudej-Singh et son escorte particulière de cinq cents hommes ont été massacrés; mais ils ont vendu chèrement et glorieusement leur vie. — Dans les mers de Chine, un nouveau bâtiment anglais, porteur d'opium, vient encore d'être saisi par les Chinois, remis aux autorités de Hong-Kong, et condamné à une amende. Les contrebandiers anglais découverts sont nombreux, ce qui porte à croire que ceux qui demeurent ignorés pourraient bien être en nombre plus important encore.

Des troubles très-graves ont éclaté à Philadelphie. L'influence que les émigrants irlandais naturalisés et admis aux droits de citoyens étaient arrivés à exercer dans les élections politiques et municipales, causait depuis plusieurs années de vives alarmes aux Américains natifs. Ceux-ci voyaient avec ombrage cette intervention dans les affaires qu'ils regardent comme étant particulièrement les leurs, d'hommes qu'ils ont de la peine à ne pas considérer comme étrangers. La différence de religion est venue ajouter à ces aigres dispositions. Les Américains de Philadelphie sont protestants zélés; les Irlandais établis dans cette ville sont au contraire, pour la plupart, des catholiques fervents. Certaines démarches de l'évêque de ces derniers ont été fort mal prises par les natifs. Ceux-ci ont tenu le 6 mai un meeting nombreux. Des catholiques irlandais ont été exaspérés par les discours de quelques orateurs; bientôt la mêlée est devenue complète et la collision s'est étendue dans toute la ville. Après des phases diverses, les rangs des natifs se recrutant à chaque instant de combattants nouveaux, les Irlandais catholiques furent battus. Pendant deux jours la fureur des natifs les poussa contre leurs adversaires à des actes de violence sauvage: leurs maisons furent sacagées et incendiées, trois églises et une école brûlées; la voix de l'autorité, qui voulait mettre un terme à ces dévastations, fut complètement méconnue. Le surlendemain, le gouverneur est arrivé à Philadelphie, la loi martiale y a été proclamée, et l'ordre, nous le dirons pas la paix, rétabli. Des correspondances prétendent que la question de race n'est entrée pour rien dans cette lutte sanglante, que les Irlandais protestants n'ont pas pris la défense de leurs compatriotes catholiques; on va même jusqu'à leur imputer d'avoir fait entendre des airs orangistes, tandis que les églises catholiques tombaient sous les mains dévastatrices des natifs. — Le projet de modification du tarif des droits d'importation a été rejeté par deux votes successifs de 105 contre 99 et de 105 contre 98. M. Van Buren et ses amis se sont prononcés contre l'abaissement. Le *Courrier des Etats-Unis* affirme que cette conduite compromet son élection à la présidence.

En Espagne, les réines et Narvaez continuent à prendre les eaux. Nous serions donc sans nouvelles n'étaient les bulletins d'exécutions. Douze malheureux viennent encore d'être fusillés par derrière à Morella. Le nombre des victimes passées par les armes depuis le 13 avril est de cent vingt-cinq. Espérons qu'un temps viendra où toute puissance de l'Europe aura la conviction que le jour où elle se livrerait à de pareilles horreurs, tous les ambassadeurs des autres souverains lui demanderait immédiatement leurs passe-ports.

Une catastrophe a eu lieu le 31 mai dans la houillère de Horlox, en Belgique, par suite d'une explosion de gaz hydrogène, à une profondeur de 283 mètres. Immédiatement quatre ouvriers ont été retirés dangereusement fracturés et brûlés; un éboulement est venu en renfermer vingt-six autres, dont on ignorait alors la situation et l'état. Après vingt-quatre heures de travaux et d'efforts, on est parvenu à retirer successivement ces vingt-six victimes, qui n'étaient plus que des cadavres.

Théâtres.

Le Mari et la Campagne ou Rien de trop, comédie en trois actes et en prose, de MM. BAYARD et de WAILLY. (THÉÂTRE-FRANÇAIS.) — *Le Chevalier de Grignon*, vaudeville de MM. MELESVILLE et BAYARD. (THÉÂTRE DES VARIÉTÉS.)

Fant d't vertu, pas trop n'en fant!
L'exces en tout est un défaut,

dit je ne sais plus quelle vieille chanson de nos pères. Ce refrain de philosophie sensée et de morale pratique pourrait servir d'épigraphe à la comédie de MM. Bayard et de Wailly; c'est le juste milieu en effet qui elle préche avec gaieté: ne vous donnez pas trop au plaisir mondain! ne vous jetez pas avec excès dans l'austérité; amusez-vous honnêtement quand vous avez de s'amuser; arrivez; soyez raisonnable et sérieux à propos; et MM. Bayard et de Wailly démontrent l'excellence de leur doctrine ainsi qu'il suit.

Madame Aiguerse est une vieille femme très-peu solennelle et très-rigide; la distraction la plus innocente la scandalise, et pour un air de musette, elle jette-tout les hauts cris et vous déclarerait d'anné. Madame Aiguerse est poussée dans cette voie aride et manquée par un certain M. Mathieu, qui affecte sur des riens de grands airs de dévotion, et étale de grands scrupules à la moindre mouche qui vole; véritable fesse-mathieu.

Madame Aiguerse ne se contente pas de pratiquer ce régime inflexible pour son propre compte, elle y soumet sa fille et son gendre, M. et madame Colombet; l'une, excellente personne qui obéit à sa mère et vit, pour lui plaire, dans l'abstinence la plus complète de tout agréable passe-temps; l'autre, bon petit homme, qui, de peur de troubler le ménage, feint des airs de sainte-nitouche, et au fond n'en pense pas moins.

Tournez les talons, respectable belle-mère, et laissez M. Colombet libre de ses actions, vous verrez comme il s'en

comme l'âme d'une jeune fille qui meurt d'amour; dans les collines fleuries de la Suisse, là où s'abrite la demeure de Guillaume Tell, l'oiseau léger ne saurait suivre ses pas; au *sérail*, quand elle excite la *révolte*, quelle aimée a plus de charme et de séduction, quelle vierge plus de dévotion, que l'amazonne plus de fierté? *La Fille du Danube* nous a révélé une délicieuse vision du Nord: la fée des eaux qui vogue sur le grand fleuve comme un blanc flocon d'écume, comme la plume détachée de l'aile du cygne.

En 1858, Marie Taglioni quitta Paris, et se mit à voltiger à travers l'Europe, à Berlin, à Vienne, à Londres, à Saint-Petersbourg. Les empereurs et les rois se la disputèrent; la grande-duchesse Alexandrine de Mecklenbourg-Schwerin écrivit à sa sœur l'impératrice de Russie, pour obtenir que mademoiselle Taglioni vint danser à Dobberan. La reine de Wurtemberg ne se sépara d'elle qu'en pleurant: « Ma sœur me quitterait, que je n'aurais pas plus de chagrin, » dit-elle.

A Munich elle ne fut pas moins adorée. Le roi de Bavière lui présenta la reine, en lui disant avec la simplicité germanique: « Mademoiselle, voici une femme! » Et quand virent ses deux filles, les princesses Marie et Sophie, il ajouta: « Mademoiselles, saluez mademoiselle Taglioni; faites-lui voir que vous profitez des leçons de grâce qu'elle vous donne chaque soir. » Ainsi partout Marie Taglioni mit sur un pied d'égalité parfaite l'aristocratie de naissance et l'aristocratie du talent. Elle a toujours traité, du haut de sa royauté de théâtre, de puissance à puissance avec les princes, les rois et les empereurs de l'Europe.

Paris s'était montré son admirateur le plus persévérant; Paris, en quelque sorte, avait fait sa gloire; aussi est-ce à Paris que Marie Taglioni donne son dernier sourire et son dernier triomphe. Après ces soirées éclatantes dont nous sommes témoins depuis huit jours, tout sera dit, Marie Taglioni quittera le théâtre; la sylphide plètera ses ailes, et se



(Mademoiselle Taglioni, dans la Sylphide.)

reposera de sa renommée au fond de quelque noyade et silencieuse retraite. Froide donc, ô Paris, des dernières heures qu'elle te laisse pour la voir encore et lui jeter sa dernière couronne.

Une grande fête se prépare à Versailles; il y aura spectacle à la cour; les journaux l'annoncent. Mais que les temps sont changés! ce ne sont pas les ducs couronnés, les petits chevaliers inutiles et les marquis débrailés qui viendront s'asseoir sur les banquettes et au-dessous de la loge du roi. L'aristocratie des titres a fait son temps; l'aristocratie du travail la remplace. La fête annoncée aura pour convives et pour spectateurs tous ces hommes ingénieux et actifs qui ont enrichi l'exposition de l'industrie des magnifiques échantillons de leur intelligence.

Monsieur, quel est ce marquis? — C'est un fabricant de fer laminé. — Et ce duc, monsieur? — Un blateur célèbre. — Ce vicomte? — L'inventeur d'une pompe admirable. — Ce chevalier? — L'auteur d'une machine à tiler le lin et le chanvre.

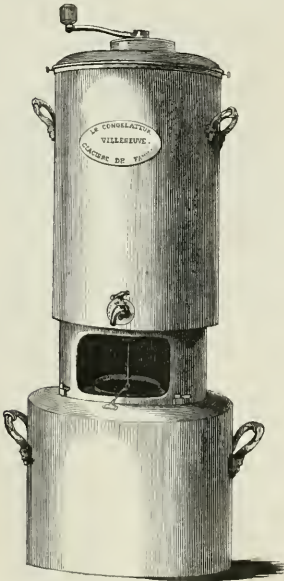
On dit que le spectacle choisi par le roi se composera de la *Lucece* de M. Ponsard, et de la jolie comédie de M. Augier, la *Cigüe*; cours complet de grec et de latin. Un magnifique repas couronnera la fête; on y boira du vin de Chio et de Falerne, et, — on peut s'y attendre, — plus d'une amphore sera vidée.

Il ne nous reste qu'un fretin de nouvelles; des nouvelles de rien, des nouvelles en l'air, des nouvelles sans importance. Par exemple, un barbet s'est noyé hier sous le pont Neuf; une tuile, tombant d'un toit, a éborgné un monsieur bien mis qui allait dîner en ville; l'empereur Nicolas visite Londres à la barbe de Paris; M. Ancelet continue à jouer au Vaudeville le rôle du directeur malgré lui; on annonce, pour la milième fois, que Bossini nous apportera un opéra nouveau vers la fin de juillet; un mari de la rue Beaubourg, ayant surpris un voisin dans une situation suspecte, lui a matériellement coupé les deux oreilles.

Exposition des Produits de l'Industrie.

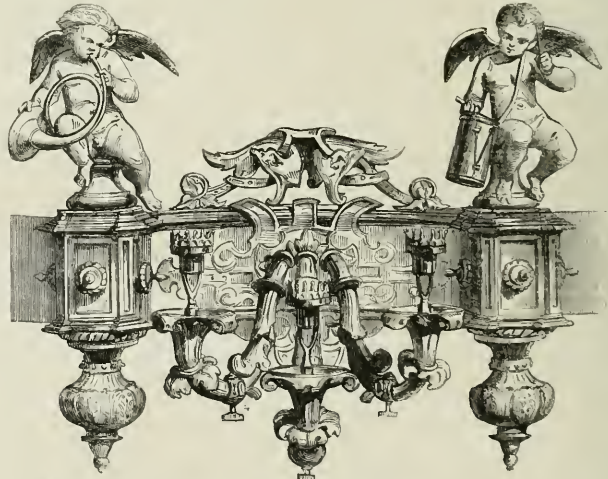
(6e article. — Voir I. III, p. 49, 153, 164, 180 et 211.)

ÉCLAIRAGE. — PRODUITS DIVERS.



(Congélateur, glacière des familles.)

Nous sommes loin du temps où, dans les campagnes comme dans la plupart des villes, l'heure du couvre-feu était celle où chacun flânait sa journée, où la nuit commençait au moment où le soleil se couchait, pour ne finir que lorsqu'il se levait; temps calme et paisible, temps de jouissances matérielles peu mêlées de jouissances intellectuelles; heureux



(Fragment d'un lustre à gaz, exécuté pour le théâtre de la reine d'Angleterre, par M. Lacarrière.)

temps peut-être, où l'esprit humain ne cherchait pas au delà de ce que ses pères avaient connu, et se reposait dans un sommeil léthargique de travaux qui demandaient plus de routine que d'intelligence. Dans ce temps-là, d'ailleurs, les sciences et les arts domestiques surtout étaient dans l'enfance; rien des brillants produits que nous voyons aujourd'hui



(Cadre et bas-relief en chanvre imperméable, par M. Marsuzi de Aguirre.)

d'hui ne venait révéler à l'homme qu'il avait encore un pas immense à faire pour être véritablement le roi de la création; il naissait, vivait et mourait, sans s'inquiéter si la terre était ronde et tournait autour du soleil, s'il avait sur cette terre la masse de jouissances auxquelles il pouvait atteindre.

Aujourd'hui, il faut l'avouer, la condition de l'homme est



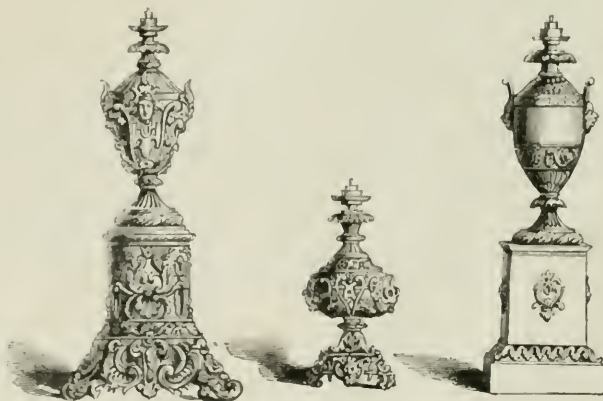
(Garniture de cheminée en bronze doré, par M. Rodet.)

toute différente; son esprit, excité, stimulé par les mille merveilles qu'il voit naître autour de lui, par les découvertes qu'enfante le cerveau de chacun, son esprit est toujours en avant de ce qu'il a; il conçoit le mieux tout en ayant le bon, et sa bourse et sa maison sont toujours ouvertes à qui vient lui apporter une idée nouvelle qui augmente ou complète son bien-être.

On se rappelle comme un rêve ou comme un épisode des romans de l'exotisme les fameux éclairages des châteaux antiques au moyen de torches de résine que soutenaient des bras en fer sortant du mur; leur leur rou-



(Lampes à gaz par M. Dehennaut.)



(Lampes à gaz et à piston, par M. Joanne.)

gèdre et la fumée épaisse qui remplissait bientôt la salle et filait avec peine contre la flamme de chènes entiers, qui devaient l'immense cheminée. C'était le luxe alors. Depuis, chaque chaudière, pour qui la bèche de résine était inabordable, chaque chaudière eut sa lampe antique, où l'on brûlait une huile impure provenant de graines oléagineuses imparfaitement triturées. Ces lampes à bec allongé, à mèche fumeuse, on les voit encore dans nos campagnes. — Mais, que de progrès depuis lors! combien l'éclairage a gagné! avec quelle ardeur la chimie et la physique ont concouru à en faire un des arts les plus complets! sous quelles formes brillantes et nombreuses chacun peut-il trouver l'éclairage qui convient le mieux à sa fortune: chandelier, bougie de cire, bougie stéarique, huile épuree, alcool, hydrogène, huile de schiste, gaz de houille, gaz de roche, gaz ordinaire, gaz comprimé, telles sont les diverses inventions pour lesquelles la physique et la mécanique ont de leur côté développé toutes leurs ressources.

Nous allons essayer une revue rapide de ces diverses sortes d'éclairage, et nous indiquerons, en passant, les améliorations obtenues dans chacune des res branches.

La fabrication des chandeliers en est arrivée à un point où elle n'a plus de grands progrès à faire. Les perfectionnements dont elle est susceptible tiennent d'ailleurs au mélange du suif avec des matières étrangères, telles que de la cire ou du blanc de baleine, ce qui leur donne de la consistance et en rend l'usage plus agréable. On les fabrique de deux manières, on moule ou à la baguette. Pour le moulage, on place la mèche dans un moule qu'on remplit de suif; pour le second procédé, on plonge la mèche dans un bain de suif, et on retire cette opération jusqu'à ce que les couches de suif accumulées donnent à la chandelle la grosseur suffisante.

La cire est la matière la plus anciennement employée dans la fabrication des bougies. On la blanchit en la foulant et en l'exposant à l'air en rubans larges et minces. La plupart des bougies se fabriquent au moule comme les chandeliers.

Cependant la chimie préparait, dans le silence du laboratoire, le coup le plus inattendu et le plus redoutable en même temps à tous les systèmes d'éclairage direct par les substances employées à l'état solide. On aprit, en effet, que le suif pouvait être divisé en plusieurs substances, les unes solides, cristallisables, les autres fluides à la température ordinaire. On parvint à éliminer complètement ces dernières, et à transformer les autres en véritables bougies, douées des principales propriétés qui conviennent à l'éclairage de luxe. Telle est l'origine de la bougie stéarique, dont la fabrication est aujourd'hui une branche importante de l'industrie parisienne. Nous avons remarqué à l'exposition les produits de M. de Milly, le fondateur de la bougie dite de l'Étoile; ceux de M. Tresca, qui a créé la bougie de l'Éclipse; et ceux de divers autres fabricants, dont les bougies présentent de bonnes qualités.

Il résulte des observations faites par M. Peccet: 1° que dans l'éclairage par les chandeliers de six ou de huit, les dernières sont plus coûteuses que les premières pour produire la même quantité de lumière; 2° que les prétendues chandeliers économiques ne le sont réellement pas, attendu qu'elles coûtent par heure plus que les chandeliers ordinaires et qu'elles donnent moins de lumière; qu'elles présentent seulement l'avantage de mousser couler, d'être plus sèches, plus blanches et de ne pas donner d'odeur; 3° que l'éclairage par les bougies de cire et de blanc de baleine diffère peu; qu'elles de blanc de baleine sont préférées à cause de leur égal et de leur transparence; que les bougies d'acide stéarique valent les deux autres pour l'usage, mais qu'elles sont d'un aspect moins agréable.

Les huiles les plus propres à l'éclairage sont celles qui ne sont point volatiles et qui ont la propriété de rester grasses à l'action de la chaleur, quelque prolongée qu'elle soit. Telle sont les huiles d'olive, de colza, de navette et d'aillet qui sont communément employées dans ce but. On les purifie d'ailleurs au moyen d'acide sulfurique concentré qui décompose les matières étrangères et les précipite au fond du vase où se fait l'opération.

Jusqu'en 1786 on ne s'était servi que de la lampe antique, de la lampe de campagne, dont nous avons parlé plus haut; mais à cette époque, Ami Argand fit la découverte des becs à double courant d'air, et c'est de là que datent les perfectionnements introduits dans l'éclairage à l'huile.

Les avantages du système d'Argand sont faciles à saisir: la mèche, au lieu d'être plate, est en forme de cylindre creux rempli entre deux cylindres concentriques; l'air arrive ainsi des deux côtés et sur toute la partie de la mèche; la combustion de l'huile se fait donc plus rapidement, on obtient une belle flamme et il ne se vaporise que peu d'huile et on n'a ni fumée ni odeur. On augmente d'ailleurs le tirage en protégeant la flamme par une cheminée en verre.

Les différentes méthodes suivies dans la construction de ces lampes ont pour but de verser continuellement sur la mèche la quantité d'huile nécessaire à la combustion. On a imaginé ainsi: 1° les lampes à réservoir supérieur au bec; 2° les lampes à réservoir au niveau du bec; 3° les lampes hydrostatiques; 4° les lampes mécaniques. Dans ces deux dernières, le réservoir est dans la partie inférieure au bec.

Nous n'avons rien de particulier à dire des lampes des deux premières espèces: lampes de bureau, lampes astrales, lampes sismobles, telles sont les principales variétés, modifiées plus ou moins, suivant le goût ou le génie des constructeurs.

Quant aux lampes hydrostatiques, les premières furent inventées par les frères Girard, et perfectionnées ensuite par M. Thilorier. Si l'on suppose un siphon ouvert par les deux bouts et dont les branches renferment des liquides de densité différente, les hauteurs de ces liquides dans les deux branches seront en raison inverse de leur densité; si on dispose un appareil de manière à ce qu'une colonne de liquide agisse au moyen d'un réservoir commun sur une colonne d'huile, à mesure que l'huile se brûlera, le liquide pesant

descendra dans le réservoir commun et forcera l'huile à s'élever et à conserver sensiblement le même niveau. Le liquide employé par M. Thilorier était une dissolution de sulfate de zinc dans un égal poids d'eau. Nous devons dire que ces lampes ont été généralement remplacées par les lampes mécaniques ou lampes Carcel.

Dans ce dernier système, la partie inférieure du pied de la lampe est occupée par un mouvement d'horlogerie; immédiatement au-dessus se trouve le réservoir d'huile, au fond duquel est un système de pompes que le mouvement d'horlogerie met en activité et qui fait monter l'huile dans un petit tuyau qui aboutit à la partie inférieure au bec; l'huile en excès retombe par les bords extérieurs du réservoir. Carcel employait une pompe à piston horizontal et à double effet.

M. Vissac a introduit un perfectionnement qui a pour but de supprimer l'intermittence qui résulte du jeu de la pompe. Il emploie deux systèmes de pompe, l'une verticale, l'autre horizontale, disposés de manière que la plus grande pression de la première répondra en un minimum de pression de la seconde, et réciproquement.

Depuis que le système dont Carcel est l'inventeur est tombé dans le domaine public, un grand nombre de fabricants ont envoyé à l'exposition des lampes mécaniques dont les dispositions sont plus ou moins ingénieuses et les détails plus ou moins bien soignés. Il nous semble que maintenant ce qu'il faut attendre, c'est le bon marché, et sous ce point de vue il y a encore de grands progrès à faire, et ensuite l'éclat des formes. Nous citerons, parmi ceux dont nous avons remarqué les produits, M. Joanne, M. Dehennant et M. Silvant. Nous retrouvons tout à l'heure M. Joanne dans une invention qui lui est propre. M. Dehennant est le premier qui ait eu l'idée de substituer les vases en porcelaine aux formes anciennes, et fait d'une chose nécessaire un objet d'ornement pour nos salons et en rapport avec les ameublements de nos jours. Rien de gracieux, de riche et de précieux comme les deux modèles que nous reproduisons aujourd'hui, l'un en porcelaine de France, l'autre en porcelaine de Chine garnie en bronze doré.

M. Silvant a exposé un système de lampe qui porte son nom et qui nous a frappé par sa simplicité. L'air y fait l'effet du liquide de la lampe hydrostatique; la pression exercée par l'huile qui tombe dans un réservoir inférieur sur l'air qui y est contenu réagit sur l'huile du réservoir supérieur et la force ainsi à monter et à alimenter la mèche. Ces lampes sont, du reste, garanties pendant cinq ans par l'inventeur.

Le système pour lequel M. Joanne a été breveté consiste en ce que, dans sa lampe, l'huile est élevée par la seule pression d'un piston comprimant la surface. L'écoulement régulier est maintenu par l'addition d'un flotteur réglant le placement dans un réservoir de distribution interposé entre ce piston et l'extrémité de la colonne comprimée. M. Joanne a ajouté de plus, un cône métallique placé au centre de la mèche pour forcer le courant d'air à frapper plus vivement la flamme. Ce mécanisme, comme on le voit, est excessivement simple; de plus, il est peu coûteux et d'un entretien facile; les réparations sont pour ainsi dire insignifiantes. Avant la découverte de M. Joanne, on avait en vain cherché à unir, dans ce système, la simplicité à la solidité et à l'économie; toutes les tentatives avaient échoué, aussi l'inventeur out-il à se défendre contre de nombreux contrefaçteurs pendant presque toute la durée de ses brevets. Ce n'est qu'aujourd'hui que son invention est dans le domaine public qu'il lui est donné de respirer et de jouir tranquillement du fruit de ses travaux.

M. Joanne a encore imaginé une lampe à gaz pour la combustion de l'hydrogène liquide. Ses lampes méritent à tous égards d'attirer l'attention: il a innové encore de ce côté. Avant lui, pour éteindre la lampe à gaz, on était obligé d'oter le verre, de souffler et de mettre un doigt sur la capsule à gaz; il a introduit dans ces lampes un bec éteignoir qui suffit de tourner pour intercepter immédiatement le passage du gaz. De plus, il fait brûler le gaz hydrogène comme l'huile dans une mèche circulaire à courant d'air. Nous avons occasion de revenir plus tard sur l'avenir de l'hydrogène liquide et sur les dangers qu'il peut offrir dans les produits de consommation usuelle, surtout entre les mains d'hommes intelligents et inventifs comme ceux dont nous venons de parler.

Les curieux s'arrêtaient à l'exposition devant les énormes appareils de M. François jeune, les phares catoptriques et les lentilles colossales qui y exposés et habile fabriqués. Peut-être devrions-nous renvoyer ce que nous avons à dire de ces phares à un article plus spécial; cependant comme la puissance des phares et leurs effets viennent autant de l'intensité de la lumière placée au foyer que des propriétés des verres qui l'entourent, nous donnerons ici un aperçu historique sur cette admirable invention.

Les principes sur lesquels repose la construction des phares sont dus à un savant français, Augustin Fresnel. Un des grands dangers de la navigation est l'approche des côtes pendant la nuit. On conçoit donc de quelle importance il est que les côtes soient éclairées, que les feux soient visibles de loin et reconnaissables les uns des autres par des signes distinctifs.

Les Romains, qui avaient élevé des tours d'une grande hauteur dans ce but, allaient simplement des feux de bois qu'on entretenait toute la nuit; mais si la hauteur de ces tours permettait de voir de loin les feux allumés au sommet, le peu d'intensité de la flamme, la diffusion des rayons, qui ne pouvaient percer les couches épaisses de l'atmosphère, en restreignaient l'utilité à une zone peu étendue autour de chaque phare.

En principe un feu isolé envoie des rayons vers tous les points de l'atmosphère; beaucoup d'entre eux sont donc perdus, et ceux qui arrivent au navigateur sont tellement faibles qu'ils ne peuvent prévenir la plupart des dangers auxquels il est exposé près des côtes. Détruire cet éparpillement factuel de rayons, et profiter de toute la lumière de la lampe,

tel était le double problème qu'on avait à résoudre pour étendre la portée des phares.

On a commencé d'abord l'intensité du feu en se servant des lampes d'Argand. Puis on a trouvé la solution du problème en employant des miroirs métalliques profonds, connus sous le nom de miroirs paraboliques. Une lampe placée au foyer d'un tel miroir envoie sur la surface du miroir tous ses rayons, qui, par réflexion, sont ramènés à une direction commune. L'inconvénient est que le faisceau ainsi réfléchi n'a que la largeur du miroir, et il faudrait pour éclairer tous les points de l'horizon beaucoup de miroirs diversement orientés.

Le même effet serait obtenu par l'interposition d'une masse de verre, ou forme de lentille entre la lumière et le navigateur. Cet essai, fait d'abord par les Anglais, ne réussit pas, jusqu'à ce que notre compatriote, Augustin Fresnel, appliquant à la construction des phares les nouvelles lois de la lumière qu'il venait de découvrir, reprit la question et l'avaient laissée les Anglais. Il vit qu'on ne rendrait les phares lentilleaux supérieurs aux phares à réflecteurs métalliques, qu'en augmentant considérablement l'intensité de la flamme éclairante et en donnant aux lentilles d'énormes dimensions, qu'on demanderait en vain à la fabrication ordinaire. Alors il composa ses lentilles de petites pièces enclavées suivant les lois de l'optique et imagina de plus toutes les méthodes pour construire avec exactitude et économie les lentilles à échelons.

Enfin il inventa une lampe à plusieurs mèches concentriques dont l'éclat égalait vingt-cinq fois celui des meilleures lampes à double courant d'air. Chaque lentille envoyait à l'horizon une lumière équivalente à celle de trois à quatre mille lampes à double courant d'air réunies. De plus, pour rendre ces phares parfaitement distincts les uns des autres, on imagina de leur donner un mouvement de rotation de manière à ce qu'ils se présentent des éclipses intermittentes et que les intervalles plus ou moins séparés fussent au navigateur pour lui indiquer à quel phare et à quelle côte il se trouvait.

Les lampes mécaniques des phares lentilleaux, de premier ordre, deuxième et troisième ordre, ont été exécutées avec beaucoup de succès par MM. Wagner et Lepaute. Depuis, d'autres fabricants ont été appelés à fournir des lampes pour des appareils de moindre puissance. Les machines de rotation, qui exigent la même perfection que les horloges, sont dues aux artistes que nous venons de nommer.

Tel est le résumé succinct de l'une des plus admirables inventions de l'esprit humain, dont l'honneur revient tout entier à un Français, et telle que l'humanité n'aura jamais à en gémir.

Nous ne pouvons aujourd'hui donner sur la fabrication du gaz des détails que, d'ailleurs, les lecteurs de l'Illustration ont déjà eus dans un précédent numéro. Nous nous bornons à leur donner le dessin d'un admirable lustre commandé par la reine d'Angleterre à la maison Laugier, dont la renommée est européenne. Ce lustre, en bronze doré, est destiné au théâtre royal, et soutient dignement la réputation des produits de notre patrie.

Nous donnons également le dessin d'une garniture de cheminée en bronze doré, dont l'idée est des plus originales, et l'exécution excessivement satisfaisante. L'artiste, M. Raoul, lui a donné le nom de *pendule-candelabre*. Les candelabres placés aux deux côtés de la cheminée soutiennent, en se rejoignant, une pendule, qui se trouve ainsi suspendue, et n'intercepte pas le coup d'œil que toute dame est forcée de donner de temps en temps à sa toilette. Un autre avantage est d'obtenir un grand effet de lumière par la répétition des bougies dans la glace; de plus, dans un salon dont le milieu est séparé par une glace sans tain, l'heure est indiquée des deux côtés, les bougies éclairent les deux pièces, et, cependant, rien n'intercepte la vue d'un salon à l'autre. C'est une pièce élégante, et qui fera bientôt partie obligée de tous les ameublements de luxe.

Dans les précédentes expositions, on a remarqué des bas-reliefs, des rondes-bosses, des ornements de tous genres, fabriqués en carton-pierre; la décoration des appartements a surtout gagné en élégance par l'emploi de ce nouveau plastique qui, par son prix, est à la portée des fortunes modestes. Aujourd'hui, nous avons à enregistrer l'apparition d'un nouveau produit, qui ne le cède en rien, pour la malléabilité, la netteté des contours, la solidité et la durée, à son prédécesseur, et qui a sur lui l'avantage de la légèreté et du bon marché. Nous voulons parler du chanvre imperméable, dû à M. Marszys de Aguirre.

Nous ne pouvons donner de détails sur la manière dont se fabrique ce chanvre imperméable. Nous dirons seulement que les produits que nous en avons vus sont éminemment remarquables, comme nos lecteurs peuvent en juger par le bas-relief que nous mettons sous leurs yeux. Nous dirons encore que dans les petits détails, on a tout fait avec toute la finesse et le fini de la fonte ou du bronze ciselé, il se présente ainsi de grands ornements d'architecture, comme le trouvent les importants travaux de décoration de l'intérieur et de l'extérieur des salons de l'exposition, dont les corniches, les chapiteaux et les moulures sont en chanvre imperméable. C'est une industrie éminemment française, qui occupe en ce moment 150 ouvriers, absorbe pour 150 000 fr. de matières premières provenant toutes du sol français, et donne lieu à une fabrication dont l'importance n'est pas moins de 500 000 fr. par an. Une partie des produits est consommée en France; en 1855, l'étranger en a acheté pour 120 000 francs. Nous ne pouvons que désirer les progrès de cette industrie, qui est si bien en rapport avec les légères constructions de ce temps-ci, les modes modernes et les appartements exigés. Tout ce qu'on peut craindre, c'est qu'un goût sévère ne preside pas au choix des modèles. Nous disons cela comme avertissement et non comme reproche, car nous n'avons rien remarqué de choquant, comme goût, dans les produits exposés cette année. C'est que rien ne doit être plus épuré que ce qui est des-

finé aux masses, dont les premières impressions sont vives et presque toujours ineffaçables.

Congélateur, glacière des familles. — Réjouissez-vous, vous qui vivez dans les climats chauds, sous les rayons brûlants du soleil, ou qui, par raison d'économie, répondez à entrer chez Tortoni dans les jours de canicule. Pleurez, glacières informées dont l'art n'est plus un secret, et qui ne pourrez plus nous vendre 25 centimes ce que nous obtenons aussi bien que vous pour 5 centimes; et vous, Dame-Blanche et Reine-de-Castille, faites trêve à vos trop longues querelles; cessez de vous agrandir et d'étaler ces énormes corbeilles d'ananas, ces cristaux, ces porcelaines où l'on s'allie au-dessus les vus gracieux; réjouissez-vous contre l'ennemi commun qui vient bouleverser les existences acquises et vos guerres intestines; conquez contre le congélateur, glacière des familles, appareil pour faire de la glace en toutes saisons et par toutes les températures.

L'utilité de la glace est incontestable, et rien n'approche de la sensation délectable qu'elle procure pendant les grandes chaleurs: nous avons-nous lu, je ne sais où, que Napoléon lui-même, brûlé sur son rocher désert, éprouva une joie d'enfant en recevant d'Europe un appareil pour faire de la glace. On sait qu'au moyen de la combinaison de différents sels, on peut obtenir un refroidissement notable, et arriver à plusieurs degrés au-dessous de zéro. C'est sur la propriété de ces mélanges qu'est fondée la construction de la glacière des familles. Elle se compose de plusieurs cylindres concentriques, qui renferment entre leurs parois le mélange et les matières à glacer. La première enveloppe comprend une substance non conductrice du calorique; la seconde, de l'eau à glacer; la troisième, le mélange; et la quatrième, qu'on nomme *salbotière*, les sorbets, fromages, glaces aux fruits, à la crème ou au sirop.

Les mélanges réfrigérants sont de deux espèces: le premier se compose de trois parties de sulfate de soude et deux parties d'acide muriatique; l'autre, d'une partie de nitrate d'ammoniac et d'une partie d'eau. Ce dernier opère moins vite; mais il présente l'avantage de pouvoir servir continuellement et au moyen d'une simple évaporation de l'eau qui a dissous le sel d'ammoniac.

Au-dessous des flûtes, ou cylindres que nous venons d'indiquer, est un autre vase cylindrique qui sert de récipient aux matières réfrigérées. Au bas de la partie supérieure de l'appareil est un robinet qui sert à écouler l'eau suffisamment glacée.

Et maintenant il ne nous reste plus, aim lecteur, qu'à vous engager à faire l'essai de ce mélange indispensable, et nous sommes convaincus que vous ne voudrez plus prendre d'autres glaces que celles faites par vos propres mains.

Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX PENDANT LE DERNIER TRIMESTRE DE 1845 ET LE PREMIER TRIMESTRE DE 1846.

(Voir I, p. 217, 234, 254; II, p. 182, 194, 216 et 294; III, p. 24, 58, 151, 161 et 218.)

VI — Sciences médicales. (Suite et fin.)

M. Léon Dufour a répété ses dissections d'abeilles pour s'assurer de nouveau si les organes sécréteurs de la cire, décrits par Huber, existaient réellement. L'opinion de M. Milne Edwards, qui se rapprochait de celle d'Huber, est le motif qui a déterminé M. Dufour à faire de nouvelles recherches. Cette fois-ci comme la première, il n'a trouvé ni glandes inférieures pour sécréter la cire, ni poches extérieures pour la recevoir élaborée, ni communication d'aucune espèce entre la cavité de l'abdomen ou la cire est injectée, et les intervalles des anneaux où on la trouve en lamelles. En conséquence il croit devoir s'en tenir à l'opinion de Réaumur, que l'abeille avale la cire brute, la vomit après qu'elle s'est épurée dans ses organes digestifs, et la place entre les anneaux de son abdomen, où elle se moule en lamelles pour être ensuite employée à la construction des alvéoles.

M. Milne Edwards, qui n'est point convaincu par les observations anatomiques de M. Dufour, donnera bientôt sans doute le résultat des recherches et les dessins qu'il a promis d'exécuter dès que les beaux jours seront venus.

On doit à MM. Baudemont et Martin-Saint-Anges un mémoire, fruit de longues et patientes recherches, sur les phénomènes de l'embriation des œufs des végétaux. Il résulte du travail de ces observateurs que l'oxygène est indispensable à l'évolution organique de l'embryon; que les œufs, pendant l'embriation, perdent une partie de leur eau et brûlent du carbone et de l'hydrogène. C'est une sorte de respiration qui s'opère. Les auteurs s'occupent en ce moment d'étudier le rôle que peut jouer l'azote pendant l'embriation.

Une note de MM. Gruby et Dublond contient des détails fort curieux sur le développement d'innombrables nombreux dans l'estomac et l'intestin des animaux herbivores et carnivores pendant la digestion. C'est surtout chez les herbivores que ces animaux se développent en grand nombre.

M. Roger a fait sur la température des enfants à l'école physiologique et pathologique, des recherches expérimentales, il a trouvé dans la marche du thermomètre des indications pour le diagnostic de certaines maladies, et principalement pour l'endémie des nouveaux-nés.

M. Persoz a fait, sur l'engrais des oies par le maïs, des expériences d'où il résulte que l'oie, en s'emparant, ne s'assimile pas seulement la graisse contenue dans le maïs, mais qu'elle en forme elle-même une certaine quantité aux dépens de l'amidon et du sucre de maïs, et peut-être aussi à l'aide de sa propre substance, puisque la quantité de graisse formée en elle est

ordinairement plus du double de celle qui se trouvait dans le maïs;

2° qu'après avoir été engrassée, une oie contient une quantité de graisse supérieure à l'augmentation de poids qu'elle a subie;

3° Que, durant l'engrais, le sang des oies change de composition, qu'il devient riche en graisse, et que l'albumine en disparaît ou s'y modifie;

4° Qu'enfin il semble exister une certaine relation entre le développement du foie et la quantité de graisse produite.

Nous rendrons compte du rapport de la commission nommée pour l'examen de ce mémoire.

L'Académie a reçu de M. Vrolik un extrait du rapport de la première classe de l'Institut royal des Pays-Bas sur les qualités nutritives de la gélatine. Il résulte des expériences faites par les savants hollandais que la gélatine ne nourrit pas, et que, donnée isolément comme aliment, elle fait naître un défaut insupportable.

M. d'Arce, dans la séance suivante, a protesté contre les conclusions de ce rapport, et sans entrer dans la discussion des faits d'observation, il s'est appuyé sur l'opinion du professeur Bergsma, dont l'autorité aurait été invoquée à tort contre la gélatine; M. Bergsma a un zèle défenseur de cette substance, qu'il croit alimentaire.

L'espace ne nous permet pas d'analyser un mémoire de MM. Prévost et Lebert intitulé: *De la formation des organes et de la circulation du sang dans les vertèbres*; et un autre mémoire de M. Lebert sur la tuberculisation.

Médecine. — M. Pariset a fait un rapport des plus favorables sur un mémoire relatif à une méthode d'éducation appropriée aux jeunes idiots, par M. Seguin, instituteur des idiots à Bicêtre. Nous parlerons des résultats admirables auxquels est arrivé M. Seguin, dans une notice sur les aliénés, que l'illustration publiera incessamment.

M. Fleurons, en présentant, au nom de MM. Baillarger, Corise et Lonzet, les deux premiers volumes des *Annales médico-psychologiques*, donne des détails sur le but de ce journal, rédigé par des hommes dont le nom est une garantie, et qui est destiné à solliciter les travaux et à recueillir les documents relatifs à la science théorique et pratique des rapports du physique et du moral, et en particulier à la pathologie mentale.

Médecine légale. — MM. Flandin et Danger, poursuivant leurs travaux sur l'oxalobolisme, ont présenté à l'Académie un mémoire sur l'empoisonnement par le plomb, suivi de quelques considérations sur l'absorption et la localisation des poisons.

Chirurgie. — M. Scantletten a lu un mémoire sur la trachéotomie dans la période extrême du croup. Ce travail a pour base une observation personnelle à l'auteur et qu'il a recueillie dans sa famille. Sa fille, âgée de cinq semaines, avait été atteinte du croup, et toutes les ressources de la médecine étaient épuisées, sauf une: l'ouverture de la trachée-artère. Des confrères de l'auteur, appelés en consultation par lui, déclarèrent même cette opération inutile, et s'avouèrent d'ailleurs inhabiles à la pratiquer. Alors, placé dans l'alternative d'agir lui-même ou de voir périr son enfant sous ses yeux, le père s'arma courageusement du bistouri. Après bien des accidents redoutables qui vinrent entraver l'opération, la trachée fut ouverte, et l'asphyxie arrêtée dans sa marche. Les premiers jours après l'opération furent difficiles à passer, cependant le dixième jour on put enlever définitivement la canule; la plaie marcha rapidement vers la cicatrisation, et l'enfant, après maintenant de quatre ans et demi, jouit d'une santé parfaite.

Cette observation intéressante serait une nouvelle preuve, s'il en était besoin, que c'est à un état spasmodique de la glotte, et non à l'occlusion par les fausses membranes, qu'est due l'asphyxie dans le croup. En effet, si les fausses membranes suffisaient pour causer l'asphyxie, ce dévêtement finiste ne pourrait être prévenu par une ouverture pratiquée au-dessous du larynx, dans un point où les fausses membranes se produisent comme dans le larynx même.

M. Magne, dans un mémoire présenté à l'Académie, a développé et confirmé une idée ingénieuse de feu le professeur Sanson sur le moyen de diagnostiquer entre elles, des leur début, certaines maladies de l'organe de la vue, d'après l'absence d'une ou de plusieurs des trois images qui se peignent dans l'œil quand on présente devant la pupille une bougie allumée.

M. Sédillot, professeur à Strasbourg, envoie un note sur un nouveau procédé opératoire employé par lui pour l'ablation d'un cancer de la base de la langue. Dans le but d'éviter les mouvements graves qui résultent des deux méthodes en usage, en opérant par la bouche ou par l'intercalaire maxillo-mandibulaire, M. Sédillot a séparé par un trait de ses les deux moitiés de la mâchoire inférieure vers la ligne médiane, et, par leur réarrangement, il s'est ménagé un espace de 10 centimètres de large, sans intéresser aucun organe important. L'opération a été prompte, bien supportée, et neuf jours après la malade allait fort bien.

M. Feldmann, de Munich, a envoyé un nouveau mémoire sur la kératoplastie, c'est-à-dire le remplacement de la cornée devenue opaque par une cornée prise sur un autre individu. Ses opérations, faites sur des chats et sur des chats, ont fort bien réussi; et nous qu'on pourra quelque jour en faire l'application à l'homme.

M. Leroy d'Étodes a lu un mémoire sur l'évacuation artificielle des débris de calculs urinaux et sur leur purification; c'est à moyen d'instruments nouveaux et de son invention qu'il obtient ces résultats.

Dans la séance du 26 février, l'Académie a décerné les prix de médecine et de chirurgie pour l'année 1842 à MM. Stroneyer, Dieffenbach, Bourgery et Jacob, Thibout, Longet, Vallex, Amussat, Serurier et Rousseau, Philippe Boyer.

Enfin, dans la séance du 18 mars, l'Académie a nommé membre correspondant pour la section de médecine et de

chirurgie M. Brodie, en remplacement d'Asley Cooper, et dans la section d'anatomie et de zoologie, M. Ch. Bonaparte, prince de Camino, en remplacement de Jacobson.

La Fête-Dieu, à Aix, et le roi René d'Anjou.

L'institution de la fête du Saint-Sacrement ou la Fête-Dieu ne remonte qu'au treizième siècle. Ce fut une jeune fille, la bienheureuse Julienne, religieuse hospitalière du Mont-Cornillon, près de Liège, qui en eut la première idée. Un jour, ravie en extase, elle vit un croissant splendide qui la couronna avait une brèche, et il lui sembla que cette vision s'expliquait clairement ainsi: le croissant, c'était l'Eglise, et la brèche signifiait qu'il manquait une fête au calendrier, la fête du Saint-Sacrement. La jeune religieuse ne déclara cependant qu'après de longues hésitations l'avis qu'elle avait reçu du ciel. On trouve dans les *Bollandistes* le récit des tribulations qu'elle éprouva lorsque, devenue supérieure du Mont-Cornillon, elle entreprit d'accomplir sa mission, et qu'elle fit célébrer dans son monastère l'office qu'elle avait composé pour la fête du Saint-Sacrement. Soutenue par l'évêque de Liège et par quelques autres prélats contre les membres du clergé qui n'approuvaient pas les innovations en matière de culte, elle passa sa vie entière à lutter contre la persécution, et mourut âgée de plus de soixante ans sans avoir eu la satisfaction d'achever son œuvre. Une autre fille dévote, son amie et sa confidente, sœur Eve, recluse de Saint-Marlin de Liège, joint de ce triomphe; elle obtint du pape Urbain IV que la Fête-Dieu serait célébrée non-seulement dans les monastères des Pays-Bas, mais encore dans toute la chrétienté, le jeudi après l'octave de la Pentecôte.

Deux cents ans plus tard, René d'Anjou, comte de Provence, roi titulaire de Sicile, de Naples et de Jérusalem, composa pour cette solennité le spectacle original qu'on appelle les jeux de la Fête-Dieu. René d'Anjou était un prince assez semblable à ce bon roi d'Yvetot, qui dormait fort bien sans gloire, sous un simple bonnet de coton; bien qu'il fut un grand cœur et d'un grand courage, il n'eut pas de bonheur à la guerre; le roi d'Aragon, qui avait déjà son royaume de Sicile, lui prit encore son royaume de Naples, et les habitants d'ailleurs gardèrent de lui rendre son royaume de Jérusalem. Il se résigna philosophiquement à son rôle de roi *in partibus* et vint tout sa cour à Aix, l'ancienne cité romaine, la ville capitale de son comté de Provence. Ce bon pays de Provence était à peu près tout ce qu'il lui restait de ses Etats, et il pouvait se considérer comme le plus pauvre souverain de la chrétienté. Pourtant il protégé magnifiquement les lettres et fut une cour plus brillante que son beau-frère le roi Charles VII, qui son neuveu le roi Louis XI et que son gendre le roi d'Angleterre, Henri de Lancastre.

Après la mort de sa première femme, Isabelle de Lorraine, il épousa la belle Jeanne de Laval, de laquelle, disent les historiens, il était depuis longtemps et en tout honneur secrètement épris. René d'Anjou avait alors près de cinquante ans, et, d'après les portraits authentiques qui sont restés de lui, il n'était pas beau de visage. Pourtant la nouvelle reine l'aima si tendrement, qu'elle mettait en action avec lui les galantes pastorales dont les poètes espagnols et provençaux ont donné les premiers modèles. Souvent le royal couple prenait de rustiques habits, et le bon roi René, la houlette à la main, conduisait ses petits moutons dans les prairies riantes quarant l'Arç. Un poète de l'époque, Georges Chatelein, a consacré ce fait dans sa chronique en vers:

Fut le roi de Sicile,
Aix devint le pays.
Et sa femme gentille
De ce propre métier,
Portant la panetière,
La houlette et le chapeau,
L'asportant sur la broyère
Après de leur troupeau.

Ce fut au milieu de ces délassements bucoliques que René d'Anjou imagina les jeux de la Fête-Dieu. Peintre, musicien et poète, il inventa toutes les scènes de son drame, dressa les costumes des personnages, et composa les airs mêmes qu'on joue encore aujourd'hui dans cette solennité. Cette pièce, tout à la fois profane et religieuse, n'avait pas moins de vingt-quatre actes qui se jouaient simultanément à tous les carrefours de la ville. A la vérité les acteurs étaient muets, et leur rôle se réduisant à une pantomime expressive, ce gigantesque spectacle, qui dut paraître au monde élégant de cette époque une composition sublime, une œuvre magnifique, n'est plus aujourd'hui qu'un curieux spécimen des divertissements de la société du quinzième siècle. Du reste, la pièce du roi René a fourni une aussi longue carrière que les chefs-d'œuvre de la scène française. Jouée par la première fois en 1462 et reprise d'année en année jusqu'en 1730, elle eut trois cent vingt-huit représentations, sans compter quelques reprises données de loin en loin sous l'empire et sous la restauration.

Avec le programme de cette fête, dont une tradition non interrompue a conservé dans leur originalité tous les détails,

Trois personnages, choisis entre les plus considérables de la cité, représentaient les trois ordres, et présidaient, chaque année, aux jeux de la Fête-Dieu; c'étaient le prince d'Amour, le pape la noblesse; l'abbé de la Jumesse, pour le clergé; et le roi de la Basoche, pour le tiers-état. La veille de la fête, vers le soir, les batonniers du roi de la Basoche et de l'abbé de la Jumesse parcouraient la ville, précédés des tambourins et des gabeliers, qui jonaient l'air de la passade, et se rendaient à l'hôtel de ville pour se joindre à la procession nocturne, qu'on appelle *lou qué*. Cette étrange cavalcade, où figurent tous les dieux de l'antiquité péruenne, met fort en relief l'éru-

dition mythologique du roi René; l'Olympe et les Enfers y sont au grand complet. La Renommée ouvre la marche, vêtue d'une robe jaune, à travers laquelle sortent deux grandes

ailles d'oie; elle porte au cou une ample fraise, et tient à la main sa classique trompette; un bûnet rouge, orné de quatre petites ailes, complète le costume de la déesse aux

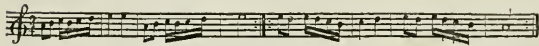
cent voix, laquelle, comme toutes les autres divinités, est représentée par quelque jeune garçon au teint fauve, aux traits fins et hardis, à l'air grave et malin.



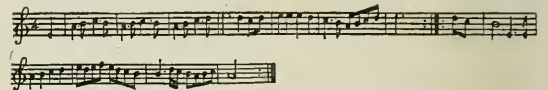
(La Passade.)



(Les lanciers du prince d'Amour.)



(Marche de la Passade.)



(Marche du prince d'Amour.)

Après la Renommée marche en bel ordre la foule des poétiques divinités que René a naïvement costumées suivant les traditions de l'antiquité et la mode du quinzième siècle. Pluton a quelque chose des allures du diable avec sa robe noire semée de flammes et sa colerette bordée de rouge. La sombre Proserpine l'accompagne en robe de denil, une torche à la main. Neptune et sa jeune épouse sont couronnés de roseaux et portent des habits d'un plus beau vert de mer. La troupe joyeuse des nymphes



(Le Veau d'or.)

et des satyres entoure le dieu Pan, lequel est vêtu d'une peau de bouc et coiffé d'un petit chapeau à plumes de dessous lequel ressortent ses cornes. Le costume des autres divinités est dans le même goût : Apollon est charmant, surtout avec son rébec, dont il brandit glorieusement l'archet, et sa couronne de lauriers entremêlés de rosettes en papier rose. Le grand char qui ferme la marche porte le maître des dieux couronné d'une tiare de fer-blanc; son altière moitié trône près de lui, un bouquet



(Le prince d'Amour.)



(Le Bâtonnier du roi de la Basoche.)



(Les Lépreux.)



(L'Abbe de la Jeunesse.)



(La belle Étoile.)



(Les Apôtres.)

de plumes de paon à la main, en guise de sceptre, ce qui nous semble une économie d'attributs tout à fait ingénieuse; Vénus et son fils sont sur le même char, environnés d'une foule de Jeux, de Ris et de Plaisirs, lesquels sont représentés par les plus déterminés polissons de la ville. La belle Aphrodise a

pour sceptre un bouquet et minaud derrière un grand éventail. Enfin, derrière le char, marchent les trois livides sœurs; Clotho tient une énorme quenouille, et Atropos, armée d'une grande paire de ciseaux de tondeur, coupe à chaque instant la ficelle que Lachésis lui tend avec un geste lugubre. Tous

ces personnages sont à cheval et accompagnés de lampadophores qui portent des torches de résine dont les clartés fumées environnent les dieux d'une espèce de nuage.

Cette étrange cohorte parcourt les rues jusqu'à minuit; c'est le triomphe des divinités païennes, la dernière de ces

riantes fêtes, de ces magnifiques théâtres dont les Grecs avaient transmis le programme aux habitants de Massilie; le paganisme régnait encore un moment dans l'antique Pro-

vence; mais au premier rayon du jour ces fantômes disparaissaient; le christianisme sortait radieux des ténèbres, et les saints personnages évoqués par le roi Héné commençaient

à représenter les pieuses légendes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

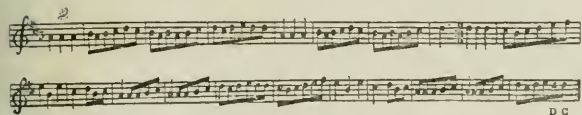
La reine Saba, la reine de Saba, s'avance, entourée des



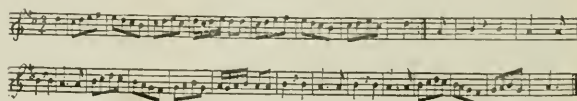
(Les Centaures.)



(Le roi Salomon et la reine de Saba.)



(Marche des Centaures.)



(Marche de la reine de Saba.)



(Saint Christophe.)

dames de sa cour; elle vient, dans les atours d'une dame du quinzième siècle, visiter le roi Salomon et tâche de le séduire avec des révérences et des minauderies un peu vives pour une personne de son éminente condition. Le roi Salomon, sensible à ses grâces, danse devant elle au son du tambourin et des grelots attachés à ses jarretières, et la salue en baissant son épée, laquelle est surmontée d'un petit chapeau représentant probablement le temple de Jérusalem.

Les cheveux frus, les cein-



(Le massacre des innocents.)

taures, décorés du scapulaire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, exécutent des manœuvres et des évolutions, et forment ainsi une espèce de contredanse, dont la mesure est marquée par les tambourins et les gabelots.

La bello esto- la, la belle étoile. L'astre radieux, porté au bout d'un bâton, guide les rois mages, lesquels ont des pantalons tures de lisse et des couronnes dorées. Ces grands potentats sont suivis chacun d'un page, qui salue à chaque instant l'étoile par un mouvement



(Le porteur de cierge.)



(La Mort.)



Captaine des gardes du roi de la Basoche.)



(Le grand jeu des Diables.)



(La petite âme.)

des reins; ce geste gracieux, qu'on appelle *lou réquigneou*, charme d'autant plus les assistants qu'il est très-difficile à exécuter; c'est une invention chorégraphique du roi Héné dont la tradition est près de se perdre.

Lou juech d'ou cat, le veau d'or. Moïse s'avance; il tient

d'une main une baguette et de l'autre les tables de la loi; à ses côtés marche le grand prêtre coiffé de la cédaris et portant le pectoral. Ces deux vénérables personnages cherchent à ramener les Israélites infidèles; mais ceux-ci se moquent d'eux et dansent autour du veau d'or, représenté par un

matou, lequel lassé sur une planchette, au bout d'un bâton, maule et roule des yeux effroyables à la grande satisfaction de ses impies adorateurs.

Les *tirassouns*, le massacre des innocents. Hérode paraît la couronne en tête et un soleil d'or sur la poitrine; il est

snivi d'un tambour, d'un porte-drapeau et d'un fusilier; une douzaine de marmots en chemise fuyaient devant lui. Le barbare Hérodé leva son sceptre, le drapeau s'agit, le tambour bat, le coup de fusil part, et les enfants tombent les uns sur les autres comme des capucins de carte; ordinairement ils choisissent pour se laisser choir quelque endroit propice, un tas de boue par exemple, ou le milieu d'un ruisseau, d'où ils se relèvent aux applaudissements de la foule, étrottés jusqu'à la nuque et barbouillés jusqu'aux yeux.

Les apôtres, les apôtres. Judas ouvre la marche; il tient la fatale bourse, prix de sa trahison; saint Paul le suit, portant la grande épée, instrument de son supplice; les autres apôtres viennent après avec leurs attributs et vêtus d'une dalmatique ornée de rubans; tous ont à la main un morceau de bois semblable à la table d'Arlequin. Cette troupe de saints personnages environne le traître Judas, et le frappe sans miséricorde devant le Sauveur, qui les suit en traînant sa croix.

Le jeu des diables, le jeu des diables. Satan et sa cour viennent en grand costume, les cornes à la tête, une fourche à la main, et des grelots à la ceinture. Le diable est marié; sa femme, représentée par quelque rustre d'une taille gigantesque et d'un affreux visage, est vêtue d'après le journal des modes. Avant la révolution, elle portait la poudre et les paniers. On l'applaudit, sous l'empire, d'une robe de chambre et d'un chapeau à la comète. Cette troupe mandite entre en tour le roi Hérodé et le harcèle avec ses fourches, pour venger sans doute le meurtre des innocents; le roi tâche de les écarter avec son sceptre, et fait en fuyant des bonds prodigieux. Quand il leur échappe enfin, il saute encoeur et cède libre en dansant sa dévotion; mais le groupe infernal re-saisit sa proie, et la diabolique cabriole alors pour marquer sa satisfaction à son fureur époux.

L'armelle, la petite amie. Un adolescent s'avance, vêtu de blanc et les cheveux ébourrés; il tient une grande croix et l'embrasse avec ferveur, tandis qu'une légion de diables et son bon bon ange gardien se battent derrière lui. Les démons tâchent de l'enlever avec leurs hâtons fourchus; l'ange le défend, et reçoit sur son dos garni d'un épais coconnin les coups qu'on veut lui porter; enfin l'ange est mis en fuite, et le bon ange danse en agitant ses ailes dorées, tandis que la petite amie prie au pied de la croix.

Les rascassets, les lépreux. Tout le monde danse dans la pièce du roi René; le lépreux inonde dans, tandis que d'autres lépreux peignent, brosent et accommodent une grosse perruque posée sur la tête de l'un d'entre eux. La tradition n'a pas conservé l'explication de cette scène, qui fut peut-être, dans l'origine, une allégorie fine et hardie.

Son Christophe, saint Christophe, le géant du paradis, se mêle à ces groupes, portant sur son bras le petit enfant Jésus. D'autres troupes succèdent à celles dont nous venons de parler; ce sont les grands et les petits danseurs, et enfin la Mort, qui passe seule et silencieuse, balayant le sol de sa faux, et traînant sur les pas de la foule joyeuse ses pieds décharnés.

L'ensemble de cette étrange représentation n'est bien, ce me semble, l'humeur pacifique, l'esprit féodal et libéral de René d'Anjou. Rien dans son drame ne rappelle les fêtes guerrières de cette époque. Après la grande cavalcade où elles triomphent, les divinités païennes ne sont point persécutées; elles disparaissent par les saintes légions du vrai Dieu; elles disparaissent aux premières lueurs de la foi nouvelle, devant l'aurore du christianisme. Aucune trace des mœurs féodales ne paraît non plus dans cette fête; la noblesse n'y est point représentée par quelque seigneur puissant accompagné de ses écuyers, de ses hommes d'armes, et le prince d'Amour n'a d'autre suite que les officiers de sa cour, troupe jeune et galante qui porte le pourpoint de soie en guise de cuirasse, et un bouquet à la main au lieu de l'épée et de la lance. Aussi le peuple a-t-il conservé la mémoire du débombarde et pieux souverain qui imagina les jeux de la Fête-Dieu, et l'appelle-t-on encore, en Provence, le bon roi René.

En même temps son œil sondait tous les recoins du bureau, comme pour y découvrir celui qu'il cherchait.

« Absent par congé, reprit Eustache; en course pour une affaire, vieux. Tu ne l'as manqué que de cinq minutes! Mais si tu n'es pas pressé, attends-le sur cette chaise. Il va revenir. »

« J'aimerais mieux savoir où il est, répliqua Potard, dont la patience était à bout; j'irais le rejoindre. »

« Ah! pour ça, troubadour, tu m'en demandes plus que je n'en sais. Ce sont les secrets du patron; il ne doit de comptes à personne. Mais qu'il a-t-il donc, vieux? Tu frétilles comme un poisson. On dirait que tu as des inquietudes dans les jambes. »

« Le chef tardera-t-il à rentrer? reprit Potard en insistant; j'ai quelque chose de très-urgent à lui dire. »

« Eh bien! suis calme, répondit Eustache; le père Beauportin ne s'épêche jamais pour longtemps; il sait ce que vaut l'œil du maître. Allons! viens, assieds-toi, troubadour. »

« Au lieu de se rendre à cette invitation, Potard continuait à arpenter le bureau à grands pas et à jeter de temps en temps un regard impatient vers le magasin, pour s'assurer si le chef de la maison n'arrivait pas. Eustache suivait ses mouvements avec un air de défiance et de curiosité. »

« Sur quelle herbe as-tu marché ce matin? lui disait-il. Comme te voilà éfarouché, troubadour! On t'a souflé une commission majeure, à ce qu'il paraît. Vrai, l'on dirait un lievre qui a manqué son gîte. Voyons, Potard, déboutonne-toi. Que risques-tu, vieux! Devant un camarade, un ami? »

« Un ami! s'écria le voyageur, comme s'il se fut réveillé à ce mot. Un ami, toi! un ami! Il n'y a plus d'amis! ajouta-t-il avec douleur. Entre anciens, c'était bon; les modernes ont supprimé cela. Toi, mon ami? allons donc! »

« Comme tu le prends! répondit Eustache un peu démonté par cette brusque sortie. En voilà des hourrades! Tu tournes décidément à l'homme des bois, tu deviens sauvage. Que t'ai-je fait, vieux? »

« Ce que tu m'as fait, Eustache? Peu de chose: tu l'es joué de moi, voilà tout. Quand je suis venu, il y a quelque temps, te demander où était Edouard Beauportin, me n'as-tu répondu? »

« La vérité, Potard, répliqua le commis, qui perdait de plus en plus contenance. Je t'ai dit qu'il était en voyage; nous avions là des lettres. »

« Oui, des lettres, fabrication moderne, n'est-ce pas? dit amèrement le voyageur. Et, à cette heure, où est-il, votre beau fils? »

« Mais, toujours en voyage, vieux, répondit Eustache, dont l'attitude était de plus en plus embarrassée. Mon Dieu, oui, en voyage; demande à ces messieurs. »

« Et il y a des lettres, reprit Potard, encore des lettres, en veux-tu, en voilà? Toujours du même tonneau. »

« Sans doute il doit y en avoir. »

« Assez, Eustache, assez. Il ne faut pas traiter un ancien comme si on avait affaire à des recrues. Bon pour une fois, mon garçon. Comment, toi, avec qui j'ai si longtemps battu l'estrade, poursuivit le voyageur en s'animant; toi, qui es mon contemporain, qui sais ce que je vaux, quel cœur il y a dans cette poitrine, toi, me tromper! »

« Mon Dieu, Potard, »

« Pas de mauvaises défaites; je sais ce que je sais. Tu m'as trompé, Eustache! et pour qui? Pour un misérable, pour un Machiavel, qui m'enlève ma fille! »

« Ta fille, vieux, est-ce possible? »

« Oui, Eustache, ma fille, mon enfant, mon seul amour. Elle court les champs avec cet infâme. »

« Dis-tu vrai, Potard? »

« Vrai, comme l'existe! La foudre est tombée sur ma maison; je n'avais qu'une joie au monde, et la voilà détruite. Autant vaudrait être cloué entre quatre planches avec dix pieds de terre sur le corps. Si je vis, c'est pour me venger. »

« Ecoute, vieux, dit le commis ému de cette confidence; j'ignorais tout cela, foi de camarade. Je ne voyais là-dedans qu'une aventure de jeune homme. Aussi, que ne parlais-tu plus tôt? »

« Ce secret ne m'appartenait pas tout entier, Eustache. »

« A la bonne heure; mais ce n'en est pas moins une fatalité, poursuivit Eustache. Si j'avais su! N'importe, ajouta-t-il, peut-être est-il temps encore! Viens, Potard. »

« En même temps le commis cherchait à entraîner son interlocuteur dans une pièce plus éloignée, d'où le son de sa voix ne pût pas parvenir jusqu'aux oreilles des employés, lorsqu'en se retournant il aperçut son patron qui venait d'entrer dans le magasin. Cette vue suffit machinal et comme une personne prise en faute, Eustache se remit à la besogne, et laissa Potard seul en face du chef de la maison Beauportin, qui, le mesurant d'un regard froid et soupçonneux, lui dit: »

« Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur? »

Le père Beauportin possédait une de ces phsyonimies qui glacent et intimident. C'était un petit homme sec, jaune, au teint bilieux, d'une santé grêle, mais soutenu par cet amour du gain qui donne du ressort aux constitutions les plus chétives. Ses manières, ses paroles avaient quelque chose de dur et, pour ainsi dire, de cassant; son commandement affectait des formes impérieuses et militaires. Dans sa famille comme dans son comptoir, il ne souffrait pas d'autre opinion, d'autre volonté que la sienne. L'orgueil du parvenu se lisait sur ses traits; sa livre était puçee, son œil dédaigneux. Aussi, malgré son sang-froid habituel et les griefs qui l'amaient, Potard ne put-il se défendre d'un sentiment de trouble à l'aspect de ce visage hautain, où l'égoïsme avait marqué son empreinte.

« Monsieur, répondit-il, je voudrais avoir avec vous un entretien particulier. »

« Parlez, monsieur, dit le vieillard; il n'y a point ici d'oreilles indiscrettes. »

« Pourtant, monsieur... »

« Parlez, vous dis-je, et soyez bref. Quand on est dans les affaires, les moments sont comptés. »

Une explication en présence de tant de témoins embarrassait Potard. Cependant, comme il y avait urgence, il n'hésita pas. Avec tous les ménagements possibles, il déclara au chef de la maison Beauportin le motif qui le conduisait auprès de lui, raconta brièvement la séduction dont sa fille avait été la victime, et laissa entrevoir quelle réparation il en attendait. Quoique le voyageur fit tout au monde pour se contenir, on voyait à mesurer qu'il avançait dans son récit, se réveiller en lui les bouillonnements tumultueux de sa colère. Sa voix, d'abord sourde et étouffée, trouva par degrés un accent plus énergique, son geste s'anima, ses yeux se colorèrent, son œil prit un éclat menaçant et somnolent. Cependant le calme fronique du vieillard ne se démentait pas; il écoutait cette confidence comme si elle ne l'eût touché que très-indirectement. Au lieu de se préoccuper de l'émotion toujours croissante de son interlocuteur et de la fureur contenue qui éclatait dans ses gestes et dans ses paroles, il sondait par son attention ailleurs, et parcourait d'un air distrait quelques papiers qui lui venaient de prendre dans l'un de ses cartons. Ce dessin exaspéra Potard; quand il vit que le chef de la maison Beauportin s'obstinait dans ce ménage, il s'arrêta brusquement, et se posant devant lui en athlète et les bras croisés: »

« Eh bien! monsieur, dit-il brusquement. »

« Excusez-moi, mon garçon, répliqua froidement le vieillard; je tenais à vérifier un fait qui vous concerne. C'est éclairci maintenant; vous êtes décidément le numéro dix. »

« Le numéro dix! Qu'entendez-vous par là, monsieur? »

« J'entends, mon cher, ajouta l'industriel, que vous êtes le dixième père, on oucle, ou tuteur, qui vient ici me rebattre les oreilles des fredaines de mon fils. Est-ce que cela me regarde? Et majeur, adressez-vous à lui. »

« Monsieur... »

« Trêve à ces balivernes, mon garçon; c'est du temps perdu. Je vous répéterai le mot de cet ancien: *Mon œil est lâché, gardez vos poulettes.* »

En prononçant ces mots, le chef de la maison Beauportin adressa à Potard un salut qui équivalait à un congé, et lui tourna le dos, comme un homme pressé de retourner à ses affaires. Notre héros sentait, un troublement nerveux parcourait tous ses membres, il sentait s'élever en lui des transports de rage et avait toutes les peines du monde à se contenir. Cependant il parvint à vaincre sa colère, et, rejoignant le vieillard, il ajouta: »

« Vous me renvoyez à votre fils, monsieur: soit; c'est avec lui que je m'expliquerai. Veuillez seulement me dire où je pourrai le rencontrer. »

« Eh! parbleu, mon camarade, répliqua le vieillard avec vivacité; ce ne sont pas là mes affaires. Vous ne brisez la tête, avec vos histoires de péromelles. »

« Ah! c'est ainsi que vous prenez? s'écria le voyageur éclatant à la fin; ah! vous croyez que je me laisserai traiter sous jambe, monsieur le marquis de l'organsin et de la trame. Attendez, nous allons changer d'antienne. Vous me direz où se cache votre fils, monsieur! vous me le direz sur-le-champ, de votre plein gré, ou je vous ferai sortir les mots de la gorge. »

« A cette menace, le chef de la maison Beauportin comprit qu'il fallait changer de tactique; il lit quelques pas vers le magasin et s'écria: »

« Ici, Joseph! »

Cet ordre amena sur-le-champ à ses côtés une espèce de colosse qui remplissait dans la maison les fonctions de garçon de peine. C'était un Alsacien, taillé en bloc de marbre et qui semblait avoir toutes les qualités d'un homme d'exécution. L'industriel l'avait habitué à obéir en aveugle et à devenir ses désirs. Sur un signe, cet Hérodé venait de comprendre ce que son maître voulait de lui; il tenait Potard en arrêt. En même temps le bataillon entier des employés était accouru, de sorte que le père Beauportin se trouvait entouré d'une sorte de garde prétorienne.

Quoique l'exaspération du voyageur fût au comble et qu'il en fût arrivé au point où la prudence n'a plus d'empire, il était impossible qu'il ne vit pas combien la partie devenait inégale. Désormais tout ceci ne pouvait aboutir qu'à un échec inévitable; il le comprit à temps et s'épargna un échec inutile. Remettant brusquement son chapeau sur sa tête et jetant à la ronde des regards de défi, »

« Dix contre un! c'est trop, monsieur Beauportin, s'écria-t-il. Peste, quel état-major! Je mets bas les armes, mais je saurai bien vous retrouver, monsieur. »

Ces mots dits, il se retira lentement et gagna l'escalier. Il venait d'atteindre l'allée lorsque, dans la partie la plus obscure, il entendit une voix qui l'appela. C'était celle d'Eustache: »

« Viens, disait-il, écoute ici. »

Potard alla vers lui; le commis le prit par la main et ajouta avec une émotion qu'il déguisait mal: »

« Deux mots seulement et ne me trahis pas. Il y a complot entre le père et le fils; ils s'entendent comme deux larrons en foire. Et dire que je traîne le boulet dans cette baraque! »

« Au fait, Eustache, »

« Eh bien! mon pauvre troubadour, on te jone, Edouard Beauportin est parti depuis ce matin pour l'Angleterre. C'était arrangé depuis longtemps. »

« Pour l'Angleterre! »

« Oui, vieux, et là il s'embarquera sur le *Great-Western*. On l'envoie aux Etats-Unis pour les affaires de la maison. Les Américains sont de mauvais payeurs, et ils nous doivent cent mille écus. Tu comprends! »

« Dis-tu vrai, Eustache? N'est-ce pas encore un piège? »

« Non, Potard; lis-toi à un ancien. Edouard est sur la route de Calais; il n'a pas un instant à perdre, le paquebot part le 10. »

« Le 10! Et nous sommes au 7! Et ma fille est avec lui! Dieu du ciel, inspire-moi! »

Par un geste prompt comme la pensée, le voyageur repoussa vivement le pauvre Eustache, qui s'appretait à lui ré-



Le dernier des Commis Voyageurs.

(Suite et fin. — Voir L. III, p. 79, 86, 108, 148, 158, 150, 174, 186, 202 et 211.)

XII.

LE COUP DE GRACE.

Dès que Potard se vit assuré de la disparition de Jemmy, il n'hésita pas sur le parti qu'il lui restait à prendre. Remontant à la hâte dans son cahier de voyage, il se fit conduire à la rue du Griffon (1), où les Beauportin et Blainval avaient le siège de leur établissement, un pied à terre de vant leur porte, et pénétra avec vivacité dans le magasin où les commis procédaient à l'emballage des étoffes. Sans échanger avec eux la moindre parole, le vieux voyageur marcha vers le cabinet du chef de la maison, comme un homme qui dédaigne de s'expliquer avec les subalternes. Le père Beauportin était absent: Eustache se trouvait seul dans le bureau.

« Tiens! c'est encore ce cher troubadour! s'écria-t-il en reconnaissant Potard et allant à sa rencontre. Comment la passons-nous, vieux? Toujours frais, toujours vernieil, à ce que je vois! »

« Pas de mots perdus, Eustache; j'ai à parler au patron, » dit Potard en l'interrompant.

(1) C'est par erreur qu'on a mis du *Gaillon* dans le premier chapitre; il n'y a pas de rue du *Gaillon* à Lyon.

pourde, et courut comme un feu vers le cabriolet de voyage qui l'attendait toujours à la porte.

« En route, dit-il. Par le Bourbillon, postillon. Cinq lieues à l'heure; je paie comme un prince du sang. »

La voiture s'ébranla, et le malheureux père reprit sa course au clocher.

XIII.

UN RAYON DE SOLEIL.

La fatalité s'en mêlait. Quelque diligence qu'il mit dans sa poursuite, Potard ne put rejoindre le ravisseur, dont les mesures étaient prises avec une précision désespérante. Sur le chemin notre héros retrouvait les traces du couple fugitif, mais à vingt lieues de distance. Au terme de son douloureux itinéraire, une dernière épreuve lui était réservée. Quand il arriva sur les quais de Liverpool, le *Great-Western* venait à peine de ses lais glisser sur les eaux de Mersey. On l'apercevait au loin agitant ses grandes ailes, et se terminant d'une aigrette de fumée. Potard, à cette vue, sentit ses forces s'abandonner; ce spectacle le terrassa. Le vertige s'empara de lui; il chancelait comme un homme ivre, et ce fut avec toutes les peines du monde qu'il gagna l'hôtel le plus voisin, où une fièvre ardente le retint pendant six semaines.

Malgré sur le mal et par la douleur, il put, au bout de ce temps, repasser la Manche et reprendre le chemin de sa petite maison des Brotteaux.

Dès lors entre lui et le monde il y eut rupture complète; la solitude devint son seul air contre le désespoir. Il ne resta plus rien du grand Potard, de ce troubadour incomparable qui avait grandi au milieu de flets de bière et de mélodie. Tout ce qui se rattachait à sa vie passée lui était devenu odieux; la pipe, cette dernière compagne de l'isolement, n'avait plus pour lui le moindre charme. Il avait brisé de ses mains tout un arsenal de ce genre, libériquement amassé, et où il avait prodigué le soufre de sa jeunesse. C'était une abdication complète, un de ces actes décisifs qui firent de Charles-Quint un simple profane de Saint-Juste, et du voluptueux de Hancé, le fondateur de l'ordre le plus sévère qui ait jamais édifié la chrétienté. Comme eux, Potard se déclara tout au monde; il renouvela les grands exemples des valons de la Castille et des marécages du Perche; il fit de tous ses sens et de sa misanthropie, et y persévéra en dépit de tous ses amis, même des Grébanoux.

Un bonheur lui resta pourtant et semblait lui suffire; sa fille, en quittant le toit paternel, n'avait pas pu effacer les traces d'un long séjour, ni en un jour avec elle, les mille riens qui s'attachent tout de près par l'habitude. C'était la joie du bon Potard de découvrir à chaque instant quelque souvenir de sa mère; tantôt un vêtement oublié, tantôt un ouvrage d'aiguille qu'un brusque départ avait interrompu. Pour ces petits détails, hochets d'un cœur aimant, la ménagère du malheureux père le servait à merveille. Il savait reconnaître dans le parfum quelques fleurs Jenny avait plantées, sur quel banc de gazon elle aimait à s'asseoir. Un oiseau, élevé par ses soins, était devenu l'ôte favori de la maison; le piano sur lequel ses doigts agiles s'étaient promènes, le concert, le gazebot dont elle se servait à table, le fûténil qu'elle préférait, les meubles de sa chambre, la glace qui ay dit souvent réfléchi ses traits, tout était devenu pour Potard l'objet d'un culte qui allait presque à l'idolâtrie. Il ne vivait plus que dans ces restes d'un passé évanoui, et reprenait ainsi sa maison d'images qui lui étaient chères.

Dans les heures les plus pénibles du regret, jamais Potard n'avait songé à sa Jenny pour la mendire; il ne savait que la pleurer et la pleurer. Les larmes qu'il n'imputait pas à Edouard Beaupertuis, c'était sur lui-même qu'il les jetait. Il se reprochait avec des larmes amères de n'avoir pas obéi au docteur vien d'Agathe, d'avoir négligé cette enfant à qui il n'avait manqué, pour tout dire au bien, qu'une telle plus quelibré et une surveillance plus attentive. Cette pensée accablait Potard; son malheur, si grand qu'il fut, ne lui semblait qu'une expiation incomplète de ses torts. Il pouvait s'exiger qu'une jeune fille, à peine éclose à la vie des passions, eût le sentiment de ses devoirs, quand lui, avec sa tête grisounnante et une longue expérience des faiblesses du cœur, avait à ce point méconnu les seus? Ainsi raisonnait le vieux voyageur, s'écrasant lui-même, se frappant la poitrine, et jetait sur la faute de sa Jenny un vote miséricordieux.

Dix mois s'écoulerent sans que Potard se départit de sa règle de conduite. Il n'avait pas quitté un seul jour sa maison des Brotteaux; il n'y recevait que de rares visiteurs, et seulement pour des objets d'affaires. Une vieille servante présidait à son ménage, et respectait le silence et la mélancolie de son maître. Un jour pourtant que notre héros parcourait son jardin en donnant ça et là quelques soins à des plantes précieuses, un violent coup de soleil le retint à sa porte, et Eustache entra chez lui avec une impétuosité qui ne lui était point ordinaire.

« Potard, dit-il, Potard!

— Qui y a-t-il donc, Eustache? te voilà bien effaré.

— Il y a, viens, que le père Beaupertuis est un plus has; un attaque de paralysie! il n'a pas son, qui l'ont émué? Un homme que je croyais sensible comme une pierre à fusil.

— Mais encore, Eustache.

— C'est juste, viens; il faut commencer par le commencement. Hier donc, il nous arrive une lettre de la Nouvelle-Orléans; la maison Fichenall et compagnie, de bons correspondants que nous avons la bas. Le père Beaupertuis décaçète le pli et se met à lire; je le suivais du coin de l'œil. Te figures-tu mon émotion quand je vois le patron se pamer et tomber rouge entre mes bras? Un homme sec comme un caillon!

— Et la cause, Eustache, la cause?

— Ah! la cause, c'est une autre histoire. N'empêche que j'en n'aurais jamais cru ça du père Beaupertuis. Un homme dur comme du métal!

— En finiras-tu?

— M'y voici, vieux. La lettre des Fichenall annonçait tout uniment que le petit Edouard venait d'être puni par la fièvre jaune et qu'avant vingt-quatre heures il serait entièrement tordu. Il paraît que c'est un mal qui ne plait pas.

« A mesure que le commis parlait, on voyait le visage de Potard s'épanouir.

« Bonte du ciel, s'écria-t-il, me voilà donc vengé! Frappés tous deux! le père et le fils! Je savais bien que j'aurais mon tour! Et mon enfant, ajouta-t-il avec impatience, ma Jenny, qu'est-elle devenue, Eustache?

— Ah! pour cela, vieux, j'en ignore. Les Fichenall n'en disent rien. »

Ce retour sur les dangers que courait sa fille changea à l'instant même les dispositions de Potard. Il oublia tout pour ne plus songer qu'à elle; il se demandait avec effroi si le fleuve l'aurait respectée, si elle n'aurait pas succombé aux atteintes d'un éminet moutier. Cette idée remuait son âme d'épouvante. Il voulait partir sur-le-champ, aller arracher son enfant à ce ciel maudit, la ramener sous le toit paternel. Eustache eut beaucoup de peine à obtenir de lui qu'il attendât l'arrivée du prochain paquebot porteur de nouvelles décisives.

Quinze jours se passèrent dans cette attente; quinze jours, c'est-à-dire un siècle. Pas de lettres, rien qui put mettre un terme aux inquiétudes de Potard. La père Beaupertuis venait de mourir, emporté par une secousse trop rude pour son âge. Cette perte touchait peu notre héros; son oraison funèbre consista en quelques jurons qui durèrent jusqu'à la tombe du défunt. Une autre préoccupation dominait sa pensée et l'absorbait tout entier. L'impatience le gagnait, et, pressé d'aller à la recherche de sa fille, il faisait déjà ses préparatifs de départ.

L'une des habitudes du vieux voyageur était d'entrer une fois par jour dans la chambre de sa fille, et d'y tromper sa douleur par les souvenirs que cette vie réveillait en lui. Un matin, quelle fut sa surprise, lorsqu'il aperçut, à demi voilée dans l'ombre et étendue sur le sofa, une femme vêtue d'une robe blanche. Il marcha rapidement vers la croisée. L'ent'ouvrit, et chercha à s'assurer quelle pouvait être cette apparition. Qu'un juge de ses transports! c'était sa Jenny, qui se précipita éplorée dans ses bras. Potard crut qu'il allait mourir; il tomba sans forces sur un fauteuil, et rebuta sa fille par une vive étreinte, comme s'il eût craint de la voir s'évanouir. Pendant quelques minutes, on n'entendit dans cette chambre que des sanglots entrecoupés. Le père passait les mains sur le visage de son enfant, pour s'assurer qu'il n'était pas le jouet d'un rêve, d'une illusion; la fille, silencieuse et craintive, continuait à fondre en larmes.

« Eh! eh! vieux, je le savais bien, que tu le la ramènerais, » dit une voix à leurs côtés.

C'était Eustache. L'inevitable Eustache. Depuis le jour où Potard l'avait pris pour confident, Eustache ne songeait plus qu'à réparer ses premiers torts. Dès ce moment, il se dévota à son ami, silencieusement, mystérieusement, et suivit cette affaire à son intention. Prévenu de l'arrivée de Jenny, il avait arrangé cette mise en scène et conduit la reconnaissance. Pour le remercier, Potard ne trouva pas un seul mot; il se contenta de lui tendre la main.

« Ce n'est pas tout, vieux, reprit le commis, il y a ici près un second coupable. Quand la tourterelle se montre, c'est que le tourleuran n'est pas loin.

— Qu'est-ce à dire, Eustache? Et la fièvre jaune?

— Un en revient, à ce qu'il paraît, vieux. L'amour est un si grand médecin; demande à la fille. »

Le commis avait à peine achevé ses paroles, qu'Edouard parut sur le seuil de la chambre, et alla se jeter aux genoux de Potard. Les larmes recommencèrent à ruisseler, et l'émotion gagna jusqu'à Eustache. Le voyageur releva Beaupertuis et lui complimenta Eustache.

« Ah! jeune homme, jeune homme, disait-il, quel mal vous n'avez fait!

« Un s'expliqua. Edouard Beaupertuis, frappé en effet de la fièvre jaune, n'avait dû la vie aux bons soins de Jenny; et la voix de la reconnaissance avait fait par étonner chez lui la voix de l'intérêt. La mort du son père, en le laissant maître de ses volontés, avait achevé de retour à de meilleurs sentiments. Il venait de demander à Potard la main de sa fille.

Quand notre héros fut certain de tant de bonheur, sa physionomie changea comme par un coup de théâtre. Ce n'était plus le même homme; l'ancien Potard avait reparu; le troubadour était retourné.

« Ouf! s'écria-t-il, il était temps! J'en serais mort! Allons, il y a encore des cours sous le ciel; et répétons avec la romance:

Pas de chagrin qui ne soit oublié

Entre l'amour et l'amitié.

— Bien! bien! disait Eustache en battant la mesure; tu n'as rien perdu de tes moyens, vieux.

— Quelle noce! ajouta Potard, quelle noce!

— Et quelle fosse, troubadour! Ancien stylo, n'est-ce pas? Les petits plats dans les grands?

— Tu verras, Eustache, cela fera du bruit dans Lyon. Je veux que ma Jenny soit parée comme une reine.

— Mon père dit la jeune fille en l'embrassant.

— Chère enfant! ajouta Potard attendri. Et vous, Edouard, je vous dois une réparation; je vous avais condamné à la légèrie.

— Au fait, tu es un peu vil, vieux, dit Eustache.

— Eh bien! réparation aux modernes. Mais c'est égal, Beaupertuis, reprit Potard en hochant la tête, je n'en persiste pas moins à dire que le beau temps du voyageur de commerce est passé. L'institution est en basse, mon cher; croyez-en l'ancien des anciens.

Ah! pour un rien,

Oui, pour un rien,

Si nos laisseries finir le monde

Si nos femmes le voulaient bien.

— Adjugé, dit Eustache; je suis garçon. »

XXX.

La Police correctionnelle de Paris.

(Voir t. I, p. 85 et t. III, p. 171.)

Les causes qui défrayaient la première partie de l'audience sont celles des vagabonds, des mendicants, des repris de justice en état de captivité de ban.

Les enfants finement en grand nombre sur le banc de la police correctionnelle; nous retrouvons parmi eux ces pauvres petits ramoneurs, joueurs de vielle, maitres de singes ou de cochons de lait que nous avons rencontrés dans les rues, sur les boulevards de Paris, dans notre revue des petites industries. Arrêtés par les sergents de ville, en état de vagabondage, ou se livrant à la mendicité, ils comparaisaient devant la justice, débarbouillés, décotés, et dans le costume de la maison de correction.

Ce costume se composa, en hiver, d'une veste et d'un pantalon de gros drap gris et d'une paire de sabots; en été, la veste et le pantalon sont en toile écarlate, et les sabots sont remplacés par des souliers. Les pauvres enfants font la plus triste figure du monde dans ces disgracieux vêtements, que, par précaution, on a taillés sur le modèle le plus ample; leurs petites mains se perdent dans des manches interminables; le pantalon trop large et trop long, retenu à la ceinture par une lièvre de drap, dépasserait de beaucoup les sabots, s'il n'était retenu à la hauteur de la cheville, et s'il ne dépassait dans d'immensibles plus sa longueur démesurée.

Le banc de la police correctionnelle est chaque jour encombré par une foule de petits mauvais sujets que leurs parents surveillent mal, ou ne surveillent pas du tout.

Le matin, le père va à sa journée, la mère sort pour faire des ménages, les enfants abandonnés à eux-mêmes courent les rues, jouent sur les boulevards, jettent et volent pour acheter des friandises, et se font frapper par les agents; puis, les voilà ou esquivés devant le tribunal. Les parents sont appelés; ils se rencontrent parmi ceux-ci des pères adonnés à l'épicerie, des mères fatiguées et dénuées qui sont bien aises de se décharger sur la justice des soins et des dépenses que leur content leurs enfants. Ils refusent de les réclamer, et disent aux juges: « Faites en ce que vous voudrez; quant à nous, nous n'en pouvons rien faire; envoyez-les en correction. » C'est en vain que l'enfant pleure et promet d'être plus sage à l'avenir, c'est en vain que le président s'efforce de rappeler ces mauvais parents aux sentiments de la nature et du devoir. Leur résolution est la n'prise; elle est mébranlable, et le tribunal se voit forcé d'envoyer le petit pécheur dans une maison de correction, à moins qu'il ne se trouve dans l'auditoire, parmi les témoins ou les curieux, quelque personne charitable qui déclare réclamer l'enfant et se charge de lui faire apprendre un état. — Ces exemples de charité se présentent fréquemment aux audiences de la police correctionnelle, et forment une compensation consolante aux tristes spectacles qu'on y rencontre trop souvent.

Après l'enfance, la vieillesse à son tour. Le hanc se couvre de malheureux en gentilles que les agents ont surpris se livrant à la mendicité. Pour quelques-uns, la misère, le grand âge, les infirmités, sont des moyens d'excuse que les juges comprennent et admettent; pour d'autres, la mendicité n'est que le résultat de la paresse, de l'ignorance, de l'incivilité; ces derniers ont droit d'être punis, c'est une profession avouée; ses moneries, et lui et jone l'aveugle, et se fait guider par un chien, qu'il guide lui-même dans une rue détournée à l'approche des sergents de ville; est autre feint d'être paralysique, il se traîne péniblement sur deux béquilles, qu'il pète, en cas d'alerte, dans les jambes des agents pour se sauver sur les siennes, qui sont excellentes, quand elles ne sont pas par trop avinées.

Notre système pénal, si vicieux sur tant de points, si peu efficace pour protéger la société et pour corriger les malfaiteurs, ramène devant les tribunaux un grand nombre de condamnés frappés de la peine de surveillance. Certains voleurs incorrigibles, certains hommes dangereux, ces vagabonds même, pauvres diables inoffensifs, et condamnés seulement d'une grande misère, sont soumis à la surveillance de la police à leur sortie de prison. Le séjour des grandes villes leur est interdit, ils doivent choisir pour lieu de résidence une ville de second ordre, et n'en pas sortir sans permission durant un certain nombre d'années. C'est là un triste cadeau que Paris fait à la province. Mais Paris pense à lui avant tout. Or, qu'arrive-t-il? c'est que la plupart de ces malheureux sont repoussés de tous les ateliers, dans les villes on les découvre souvent, et qu'ils sont tout repoussés vers la maison, autant que par leurs mauvais instincts, dans le vol et dans le crime. Ils s'échappent donc de leur lieu de résidence et reviennent à Paris; c'est là qu'ils retrouvent leurs amis, leurs complices, leurs camarades de prison, leurs frères, et souvent aussi leurs sergents de ville, qui les reconnaissent, les arrêtent et les renvoient à la Force, à la Conciergerie, aux Madelonnettes, leurs demeures habituelles.

Il faut en les revêtir sur le banc de la police correctionnelle, prévient d'avoir fait infraction à leur ban de surveillance. Le tribunal les condamne, ils subissent leur peine, sont de nouveau renvoyés en province, reviennent encore à Paris, et sont de nouveau condamnés. Il en est un grand nombre qui passent ainsi leur vie dans une continue alternance de captivité et de liberté. D'ordinaire, un de ces hommes comparaisant devant le tribunal avec une éblayante escorte de dix-sept condamnés antérieurs. Il était âgé de quarante-deux ans; il avait passé vingt-cinq ans en prison, et le tribunal l'y renvoyait pour cinq autres années. Voilà un exemple des corrections qu'opère la police correctionnelle.

Quant aux vagabonds, leur nombre est grand aussi, sur-

tout aux approches de l'hiver. Un vagabond est un individu qui n'a ni feu ni lieu, ni moyens d'existence; le vagabondage est une sorte de délit préventif, et nos institutions pénales, qui le répriment par mesure de sûreté, l'engendrent plus souvent encore. Dans certaines prisons, à la Force, par exemple, le travail, qui permettait aux détenus d'économiser une masse pour le jour de leur libération, a été supprimé. L'individu qui vient de subir sa peine, et devant qui s'ouvrent les portes de la prison, se trouve donc en état de vagabondage dès le premier pas qu'il fait sur le pavé libre de la rue. Il n'a ni le moyen de payer un gîte, ni celui de se procurer légalement le pain nécessaire à la vie. Sa triste qualité de libéré



(Costume du jeune détenu.)



(Un Ban rompu.)

chambre, que les voleurs arrêtés sont assis sur le banc. Tachons de nous instruire de leurs divers moyens d'opération, afin de pouvoir protéger nos poches contre leurs habiles tentatives.

Faisons d'abord connaissance avec le voleur à la tire, ainsi nommé dans l'argot de la rue Jérusalem, parce que son industrie consiste à tirer des foulards, des montres, des bourses, des portefeuilles, des lorgnettes de la poche des passants pressés dans une foule. Il exerce habituellement l'entrée et à la sortie des spectacles, dans les attroupements de curieux qui se forment devant un magasin, autour d'un accident; il est assidu dans les églises les jours de solennité;



(Un vagabond.)



(Le faux baron.)

lui ferme tous les ateliers. Le voilà donc livré aux tentations de la misère, et s'il échappe comme vagabond aux agents de la police, ceux-ci ne tarderont pas à l'arrêter comme voleur récidiviste.

Il y a des maisons de dépôt pour les mendiants condamnés; il n'y en a pas pour l'ouvrier qu'une maladie ou que le manque d'ouvrage laisse sans ressources, et place en état de vagabondage. La misère honnête n'est point un titre suffisant pour obtenir un lit et un morceau de pain dans une maison d'asile: cette faveur ne s'accorde qu'aux prévenus qui ont mérité: c'est une prime réservée au délit de mendicité.

Mais une nouvelle catégorie de prévenus vient s'asseoir sur la fatale sellette. Ce sont les voleurs, race nombreuse d'industriels vivant aux dépens du prochain, et qui, dans ce siècle de classifications et de spécialités, se subdivise en mille espèces variées.

Un statisticien prétend qu'à Paris il y a chaque matin vingt mille individus qui se lèvent sans savoir comment ils feront pour dîner. Or, le soir arrive, et ces vingt mille individus ont dîné. Ce qui établit une balance de vingt mille vols par jour et d'autant de dupes. Vous n'objecterez peut-être que les agents n'arrêtent pas vingt mille voleurs par vingt-quatre heures; non, certes; ils en arrêtent tout au plus dix ou douze. S'ils les prenaient tous en un jour, ou les mettraient-ils? Et puis, le lendemain de cette immense capture, qu'arriverait donc à faire ces estimables protecteurs de la sûreté publique? ils se croiseraient les bras et verraient leur brigade éclaircie faute d'occupation. Au lieu qu'en ménageant économiquement les arrestations, ils se maintiennent dans un état d'utilité permanente, et fournissent aux prisons et aux

tribunaux le contingent nécessaire. Il y a bien, au résultat, quelques vols de plus, mais cela ne fait de mal à personne,



(Le faux Taraboulet.)

excepté aux personnes volées. Après tout, il faut que tout le monde vive.

Mais n'oublions pas que nous sommes à la sixième

les fêtes publiques qui attirent et rassemblent la population sur un point quelconque de la ville, les expositions du Louvre, celles de l'Industrie, sont d'excellentes aubaines pour lui.

Un M. Gadiffet, gros et honnête provincial venu à Paris pour affaires, se plaignait la semaine dernière, devant la sixième chambre, contre un voleur à la tire qui lui avait volé sa montre, sa chaîne et ses breloques. Ce n'était pas tant la perte de son bijou qui indignait M. Gadiffet, bien que ce fut un vénérable joyau de famille, que la ruse audacieuse et perdue au moyen de laquelle le voleur l'avait ainsi dépouillé.

« Messieurs, disait-il aux juges, je traversais tranquillement la cour du Louvre, me rendant à l'exposition du Musée, lorsqu'un individu, qui marchait en sens inverse de mon chemin, me saute brusquement au cou, me presse dans ses bras, en s'écriant: « Ce cher ami! quelle heureuse rencontre! je te suis ravi de le revoir! » Je réponds machinalement à son étreinte, me notant d'ailleurs voir son visage, car il m'embrassait frénétiquement sur les favoris. Quand cet accès de tendresse fut passé et que mon homme se recula un peu, je reconnus que je ne le connaissais pas du tout, et lui-même, se confondant en excuses: « Ah! monsieur, dit-il, mille pardons; je vous ai pris pour un de mes amis à qui vous ressemblez horriblement. » Ce qu'il m'avait pris, messieurs, ajouta M. Gadiffet, c'était ma montre et tous ses accessoires. Je m'en aperçus quand il était déjà loin. Je dis que c'est profaner le sentiment sacré de l'amitié que de l'appliquer à de pareilles manœuvres. Aussi m'empressai-je de faire ma déclaration, et M. mon ami fut arrêté le lendemain, au moment où il cherchait à vendre ma montre à un brocanteur.

teur. Je demande pour lui le maximum de la peine.»

Le tribunal a fait droit aux réquisitions de M. Gadiffet.

Le voleur au bonjour procède d'une manière moins perdue. Il monte le matin dans un hôtel garni, ouvre la première porte dont la clef est sur la serrure, entre à pas discrets dans l'appartement, prend l'argent, les bijoux posés sur les meubles par le voyageur, qui dort paisiblement dans le demi-jour de l'alcôve. Si quelque bruit éveille le dormeur, et s'il demande : « Qui est là ? » le voleur répond le plus poliment du monde : « Bonjour, monsieur; excusez-moi de troubler votre sommeil : c'est moi, le tailleur que vous avez fait demander. — Ce n'est pas ici... Je n'ai pas fait demander de tailleur... Allez au diable ! » Le visiteur salue et s'en va. Le tour est fait.

Le vol à l'américaine est une petite comédie à trois personnages, deux compères et une dupe, cette sorte de manœuvre est d'autant plus ingénieuse, d'autant plus infatigable, qu'elle s'adresse à la cupidité de la victime, et qu'elle tient jusqu'au bout celle-ci dans la ferme persuasion que c'est elle qui trompe le naïf étranger à qui elle a affaire. Hier encore un vol de cette espèce amena un filon en présence du tribunal.

Un naïf Auvergnat, vitrier de profession, était venu à Paris dans l'espoir d'y faire fortune; mais, au bout de quelques mois, il s'aperçut que le nombre de ceux qui courrent le même heurt était beaucoup trop grand dans la capitale pour qu'il lui fut seulement possible de gagner son pain quotidien. Notre homme pensa sagement qu'il ferait mieux de retourner au pays avant d'avoir mangé jusqu'à son dernier sou. Il



(Vol à l'américaine.)

somme de 150 francs. En sortant des bureaux des messageries, il est accosté dans la rue Notre-Dame-des-Victoires par une espèce d'Anglais qui lui demande le chemin de l'obé-

lisque, et lui promet cinq francs s'il veut l'accompagner. Un Auvergnat ferait cent lieues pour cent sous. Le nôtre trouva l'arbaine bonne, et accepta. On marche, on chemine; on rencontre bientôt un monsieur qui entre en conversation avec les deux flâneurs. L'Anglais parle de ses richesses; il montre des rouleaux d'or. En traversant le jardin des Tuileries, il exprime le désir d'être conduit à l'exposition du Musée; mais il craint d'être volé dans la foule; il voudrait cacher son or quelque part. L'Auvergnat est prié de creuser un trou au pied d'un arbre; l'Anglais feint d'y enfouir son trésor; puis on s'éloigne, on entre dans un café; ici, nouvelle crainte de l'Anglais. « Si on m'avait vu entrer mes rouleaux! dit-il; si quelqu'un allait les examiner!... » L'Auvergnat offre d'aller bien vite les chercher. « Oui, mais qui me répond de votre fidélité? Laissez-moi du moins quelque garantie. » L'Auvergnat remet aussitôt entre les mains de l'Anglais ses 150 francs, sa montre, son parapluie et sa blouse. Il court aux Tuileries; pas de trésor, le trou est vide. Il revient au café; pas plus d'Anglais que de trésor. — Pénaud, confus, ruiné, désespéré, l'Auvergnat montait, le soir, sur l'impériale de la diligence, maudissant Paris, où il avait si mal fait fortune. La voiture part; elle traverse la place des Victoires. Tout à coup notre enfant de l'Auvergne pousse un cri, il fait arrêter, il s'écrit à terre, court après un passant et s'écrie : « C'est mon voleur! c'est mon filon ! » Un sergent de ville s'empare du faux Anglais; il était encore nanti de la montre de sa victime style judiciaire. Le complice n'a pas été retrouvé; mais notre Américain, qui était tout simplement un roquet de justice natif de Saint-Omer, a été encloué à cinq années de prison et à cinq années de surveillance.

La montre des commandites, qu'il ne faut pas confondre avec les ferres de l'âme de madame Gatti de Gamont, a amené des filons plus élégants et plus habiles sur les banes de la police correctionnelle. On se rappelle le scan-

dalens procès des mines de Saint-Étienne et vingt autres de même espèce; il s'agissait là, non point de 150 misérables francs et de la montre d'un Auvergnat, mais de millions dévorés par d'autres estros, de la ruée complète de cent

familles. La banqueroute du notaire Lehon a présenté ces effroyables résultats, et pourtant le notaire Lehon et le voleur à l'américaine ont été condamnés à la même peine; je crois même que le dernier a de plus à subir, comme supplément de peine, la mesure de la surveillance... mesure qu'on n'a pas jugé à propos d'appliquer au notaire félon, comme étant moins coupable ou moins dangereux sans doute.

La police correctionnelle a vu naguère, sur son banc, un chevalier d'industrie d'une audacieuse espèce. Jeune, assez beau garçon, intrépide viveur, ami des plaisirs, de la table, du luxe, mais sans fortune aucune, notre chevalier s'était décoré, de son chef, du titre de comte ou de baron; il affichait des airs de grand seigneur, parlait bien haut de ses châteaux et de ses terres, et inspirait ainsi à de crédules fournisseurs une confiance illimitée. Il habitait un appartement garni dans une maison de la rue d'Argenteuil, mais il avait exigé qu'on enlevât du dehors les écriteaux désignant une maison meublée; par ce moyen, il faisait croire aux marchands qu'il était dans ses meubles; de plus, il leur montrait de vieilles peintures qui ornaient les murs, disant qu'elles représentaient les portraits de ses nobles ancêtres. Le soir, l'appartement était illuminé avec une profusion de bougies extraordinaire; le garçon épicer, le commis du marchand de vins, ébloués par ce faste seigneurial, laissaient leurs n'osaient déranger M. le baron pour exiger de lui le montant de leurs factures; or, pendant ce temps, M. le baron sablait le champagne et savourait les



(Vol au bonjour.)

arrête sa place aux messageries royales, et comme il devait partir le soir même, il se disposa à se promener dans Paris jusqu'à l'heure du départ. Notez qu'il était porteur de toute sa fortune, consistant en une montre, un parapluie et une



(Vol à la tire.)

miets les plus exquis dans le salon voisin, en tête-à-tête avec de joyeux amis et de jeunes et jolies femmes, qui fort souvent l'aidaient dans ses manœuvres, et qui plus tard figurait avec lui sur le banc de la prévention.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

En Vente chez J.-J. DUBOCHET et C^{ie}, rue de Seine, 33. — le 20^e volume de la COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la Traduction en Français,

Publiée sous la direction de M. MISRD, Valtre des Conférences à l'École Normale. — Ce volume contient

LES AGRONOMIQUES, COLLECTION DES TRAITÉS DE L'AGRICULTURE CHEZ LES LATINS, CATON, — VARRO, — COLUMELLE, — PALLADIUS.

Texte et traduction en français. — Prix : 15 fr. 50 c. séparément, et 12 fr. aux Souscripteurs à la Collection complète.

L'EXPOSITION DE L'INDUSTRIE. — REVUE ET ILLUSTRATIONS.

Publiée par M. CHALLAMEL. — Texte par JULES BRAT, ingénieur civil, ancien élève de l'École Polytechnique.

80 grands Dessins au moins, format in-4 avec Vignettes dans le Texte. — 2 magnifiques volumes in-4 à 2 colonnes. 1 fr. la livraison papier blanc, — 1 fr. 75 papier de Chine.

Cet important ouvrage, monument élevé à la gloire de l'Industrie française, est fait avec soin et talent. Rien n'est négligé pour le compléter. La Revue de l'Exposition de l'Industrie, Musée Challamel, sera terminée en 50 livraisons. Chaque livraison renferme 2 grandes planches et 8 colonnes de texte avec vignettes.

Les prochaines livraisons contiendront : — Un Vitrail de Bontemps, Lemme et C^{ie}, de Choisy-le-Roy, imprimé en couleur par Engelmann Grail et C^{ie}. — SERVICE DE BRESSAT POUR COMPLÉTER LE SERVICE FACILE POUR S. A. R. MONSIEUR LE DUC D'ORLÉANS, bronzes de Denière (Klagmann inventé). — La MACHINE DE LA FORCE DE 450 CHEVAUX, pour le paquebot transatlantique. — Le MARIAGE-PILON et la MACHINE à Beyer de Schindler frères (du Creuzot). — La CRASSE DE LA SAINTE LOBE, composée par l'abbé Arthur-Martin S. J., exécutée par Cahier, offerte. Ce monument, rendu avec tous ses détails, sera imprimé en or et divers tons ; les pierres seront retouchées au pinceau. — DEUX MACHINES de Dejean et Coll. — DEUX MACHINES, sortes des ateliers de Calla. — Un PANSÉAT de DEBENS de TESTEREN en PAPIER PEINT, par Rypinski. Ce dessin sera colorié et gravé dans le goût de la fabrication, et sera exécuté dans les ateliers de Rypinski. — De MAGNETTE et VÉTÉMENTS SACERDOTAUX, dessins par Amédée Conder, gravés par C.E. Clerget, colonies avec le plus



grand soin et rehaussés d'or et de gouaches. — Un Dessin de LAVIS SUR PIERRE, par Bayot (procédé Lemercier), imprimé par Lemercier. — Des MACHINES de Farcol, Pilet, Doguée, le docteur Roth, etc., etc.

CHALLAMEL, éditeur, rue de l'Abbaye-Saint-Gormain, et chez tous les Libraires de la France et de l'Étranger.

A LA LIBRAIRIE PAULIN, RUE DE SEINE, 55.

LETTRES SUR LE CLERGÉ ET SUR LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT; par M. LANGE, membre de l'Institut. 1 vol. in-8. 4 fr.

LES JÉSUITES ET L'UNIVERSITÉ, par F. GENIS, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg. 1 vol. in-8. 4 fr.

LES CONSTITUTIONS DES JÉSUITES, avec la traduction en français, texte latin, d'après l'édition de Prague. 1 vol. in-8. 5 fr. 50

ITINÉRAIRE DESCRIPTIF ET HISTORIQUE de la Suisse, du Jura français, de Baden-Baden et de la forêt Noire, de la Chartreuse de Grenoble et des Eaux d'Aix, du Mont-Blanc, de la vallée de Chamouny, du grand Saint-Bernard et du Mont-Rose; avec une carte routière imprimée sur toile, les cartes de la canton suisse et des vingt-deux cantons, et deux grands plans de la chaîne du Mont-Blanc et des Alpes bernoises; par ANTOINE JOANNÉ. 1 vol. in-18 contenant la matière de cinq volumes in-8 ordinaires. Prix, broché, 10 fr. 50; relié, 12 fr.

BUREAU DES JOURNAUX ANGLAIS, ÉTRANGERS ET COLONIAUX, PUBLIÉS, RÉVISÉS, CORRIGÉS ET D'ARRÊTÉ, DE TRANSCRIPTION ET DE PUBLICITÉ GÉNÉRALE, dirigé par P.-L. SIMMONS, propriétaire, rédacteur du *Journal d'Anglais*. Londres, 18, Cornhill, vis-à-vis la Bourse.

Le seul bureau spécial, en Angleterre, pour la réception et l'envoi des journaux et paquets dans toutes les parties du monde; le seul qui procure tous les journaux illustrés de Londres, ainsi que les publications quotidiennes et périodiques de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Australie. On y reçoit les insertions, réclames et communications destinées à ces journaux, et l'on y fournit un commerce, à la librairie et aux voyageurs tous les renseignements relatifs aux colonies, aux Indes orientales et occidentales, aux États-Unis, à la Chine, etc.



Si supérieure le plus indispensable à la toilette; il blanchit et adoucit la peau, et il fait disparaître les éruptions. 2 fr. le pain et 5 fr. les trois. — Crème d'Hebe pour prévenir les rides, 5 fr. Chez BLANCHE, breveté, passage Choiseul, 48.

AU CHEVET HAVRAIS,

RUE DE PARIS, 25, ET RUE D'ESTIMANVILLE, 20, AU HAVRE.



LES GOURMETS DE LA CAPITALE apprendront avec plaisir que M. BOISSIER tient à leur disposition ses réserves de Boumards, Langoustes et Fourreaux.

A l'aide du chemin de fer, ces crustacés arrivent vivants à Paris en quelques heures.

Remarque pour ses vins et ses conserves alimentaires, M. BOISSIER tient aussi un splendide RESTAURANT, dans lequel les voyageurs sont servis de la manière la plus confortable, soit à la carte ou par abonnement.

BREVETS DANS LA GRANDE-BRETAGNE ET L'IRLANDE.

LES INVENTEURS sont informés que toute espèce de renseignements sur les brevets et des garanties offertes aux inventions nouvelles dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, peuvent être obtenues gratis par lettres adressées, adressées à ALEX. LEITCH, Office for Patents of Invention, 14, Lincoln's Inn Fields, Londres.

V. SAGHER, RECEVEUR DE S. PÉTRIT, 119, RUE MONTMARTRE, M. P.



ARTICLES ANGLAIS: THEORETICAL, PRACTICAL, and FOLDING, by THEO. LAMBERT, etc.; A small atlas, by ENRICH STEPHENS, Crayons, etc.

PLUMES FINES, supérieures à toutes les autres plumes, à des prix très-réduits.

RUE TARANNE, 14, A PARIS.

Eau de MÉLISSE DES CARMES, autorisée par le Gouvernement et la Faculté de Médecine, de BOYER, propriétaire actuel et depuis 1780, seul successeur des ci-devant Carmes déchaussés de la rue de Vaugirard, possesseurs de ce secret depuis 1650.

Divers jugements et arrêts obtenus contre des contrefacteurs consacrent à M. BOYER la propriété exclusive de cette Eau si précieuse contre l'apoplexie, les palpitations, les maux d'estomac et autres maladies, notamment le mal de mer. Ces jugements et arrêts et la Faculté de Médecine, en reconnaissant la supériorité sur celles vendues par les pharmaciens.

Envier par la poste ou envoyer quelqu'un de sûr qui ne s'adresse qu'au n. 14, rue de Taranne sur la devanture, M. BOYER étant en instance contre de nouveaux contrefacteurs, ses voisins.

Médaille décernée aux produits de l'Industrie (année 1839).

PAPETERIE D'ALEXANDRE REICHMANN, RUE SAINT-BENOÎT, PRÈS LA RUE TARANNE (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).

REURE MOBILE, breveté, adopté par la Bibliothèque royale et par les Bibliothèques de la Chambre des Députés, de la Ville, de l'Arsenal et du Conservatoire de Musique.

Ce nouveau mode de reliure à l'avantage, par son mécanisme très-simple, de permettre de relier provisoirement soi-même, promptement, sûrement les écrits de livres et de notes, toute espèce d'ouvrages publiés par feuilles ou livraisons, au fur et à mesure de leur publication.

La facilité qu'offrent ces reliures de former et de dissoudre, à volonté, un volume encore manuscrit, d'en augmenter ou d'en diminuer le contenu, de le détacher et d'en faire usage au besoin, le fait, les rend presque indispensables, par l'application diverse qu'on peut en faire dans les bibliothèques publiques et particulières, aux hommes de lettres, aux artistes et aux hommes de loi, pour la conservation de leurs volumes et d'ouvrages de tout genre, manuscrits, imprimés, lithographiques et gravés, en feuilles ou

Advertisement for 'L'ILLUSTRATION' magazine, mentioning the 1st issue and the publisher J.-J. Dubochet & Co. at Rue Richelieu, No. 60.

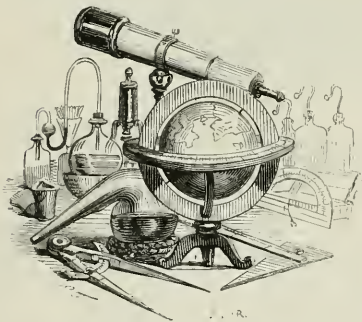
même en demi-feuilles ou feuillets, formant collection, tels que : — morceaux de musique; albums de dessins, de gravures; livres d'herbiers; registres-matras; atlas de géographie; recueils de lettres, d'autographes, de pièces d'administration; répertoires, tables, catalogues, journaux, et, en général, toutes les parties d'ouvrages qu'on ne saurait, sans inconvénient, faire relier tout de suite, ni qui, par le mode de leur publication, sont susceptibles d'éprouver des changements dans leur classement ou leur disposition définitive.

Table listing prices for various book formats: in-8, in-4, and in-18, with prices ranging from 4 to 20 francs.

Pour les demandes de ces reliures, avoir soin d'indiquer toujours la mesure des feuilles que l'on desire y faire entrer.



(Modes. — Calèche à grandes guides.)



Observations Météorologiques

FAITES À L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

1844. — MAI.

Jours du mois.	Hauteur du baromètre réduite à la température de 0° à midi.		Températures extrêmes de la journée.		Températures moyennes calculées.	Etat du ciel à midi.	Vents à midi.
	Minimum.	Maximum.	Minimum.	Maximum.			
1	765,16	794	210,0	15,7	Beau, vapeurs.	E.	
2	761,51	8,0	15,3	13,0	Beau, vapeurs.	E.	
3	758,08	8,1	13,0	10,8	Couvert, pluie.	N. N. O.	
4	757,07	6,8	16,4	11,2	Très-nuageux.	E. N. E.	
5	755,85	8,5	17,1	12,5	Couvert, éclaircies.	N.	
6	750,65	10,7	20,6	15,2	Nuageux.	N. N. O.	
7	761,55	10,5	20,4	15,0	Nuageux et vapoureux.	N.	
8	755,15	9,5	21,7	15,1	Vapoureux.	O. N. O.	
9	755,74	9,4	20,6	14,5	Beau.	N. N. O.	
10	756,20	9,4	19,1	15,9	Nuageux.	O. N. O.	
11	754,64	8,0	15,1	11,7	Couvert, éclaircies.	N. N. O.	
12	759,08	9,0	20,7	14,3	Couvert.	N.	
13	765,28	10,5	19,8	11,7	Beau, nuages.	N. N. E.	
14	765,60	9,2	19,8	11,1	Beau ciel.	N. N. E.	
15	760,99	9,6	14,7	11,9	Nuageux et vapoureux.	N. fort.	
16	758,50	6,8	16,2	11,1	Beau, nuages.	N. fort.	
17	755,29	7,0	16,9	11,5	Nuageux.	N.	
18	749,01	5,8	7,9	6,8	Pluie.	N. E.	
19	748,71	6,2	10,2	8,0	Couvert.	N. N. E.	
20	750,64	7,5	8,9	8,0	Pluie continue.	N.	
21	755,29	6,5	9,9	8,1	Pluie continue.	N. O.	
22	759,02	5,8	18,8	10,7	Nuageux.	N. N. E.	
23	755,82	10,0	21,5	15,5	Beau, nuages.	N. N. E.	
24	755,46	10,4	17,9	13,8	Très-nuageux.	N. E.	
25	755,24	9,1	15,0	12,0	Couvert.	N.	
26	757,52	6,5	12,2	9,0	Très-nuageux.	N. fort.	
27	756,14	6,0	15,0	9,3	Couvert, pluie et grêle.	N. E. fort.	
28	754,98	8,0	10,7	9,2	Couvert, pluie fine.	E. N. O.	
29	752,51	9,0	15,0	11,8	Couvert.	O. N. O.	
30	753,29	10,1	16,8	15,2	Couvert.	N. O.	
31	755,58	9,1	14,0	15,6	Très-nuageux.	N. N. E.	
Moyenne	755,90	8,5	16,3	12,1	Pluie dans la cour,	78 mm	
					Pluie sur la terrasse,	56 mm	



(Étude de mœurs. — Décidément je ne suis pas dans une belle position.)

Échecs.

N° 10.

LES BLANCS FONT MAT EN QUATRE COUPS.

	A	B	C	D	E	F	G	H
8								♔
7								
6	♚		♘				♙	
5		♖				♗		
4							♞	
3								
2	♜		♞					♝
1							♖	♔
	BLANCS							

(La solution à un prochain numéro.)

SOLUTION DU PROBLÈME N° 9, CONTENU DANS LA 62^e LIVRAISON.

- | | |
|-------------------|------------------|
| 1. F F 4 - C 7 +. | 4. T C 8 - C 7. |
| 2. D A 4 - A 7 +. | 5. R B 8 - A 7: |
| 3. T E 1 - A 1 +. | 6. R A 7 - B 8. |
| 4. T A 1 - A 8 +. | 7. R B 8 - A 8: |
| 5. D 5 - B 6 +. | 8. R A 8 - B 8. |
| 6. D 2 - D 8 +. | 9. T C 7 - C 8. |
| 7. D 8 - C 8 +. | 10. R B 8 - A 7. |
| 8. C 8 - A 8 +. | 11. Mat. |

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

L'homme entraîné par une femme élégante et coquette aura beau faire, il tombera dans le piège.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imperiale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELIZARD et C^e, éditeur de la Revue étrangère, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez PHILIPPE, libraire; — chez BASTIDE, libraire.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LA RAMPE et C^e, rue Damiette, 2.